



Parait le lundi matin
Published every Monday morning

Abonnements \$2 par an
Subscriptions a year

Payables d'avance
Payable in advance

MUNICIPAL

Gazette

MUNICIPALE
DE — OF

Montreal

Organ officiel de la Corporation
de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation
of the City of Montreal

CANADA

Toutes communications se—
rapportant aux annonces ou aux
abonnements devront être adres—
sées tout simplement comme suit :

"La Gazette Municipale"

Bureau de Poste : 917 ou 42 Place Jacques-Cartier, Montréal.

Toutes communications se—
rapportant à la rédaction devront
être adressées comme suit :

"La Gazette Municipale"

Hôtel de Ville, — Montréal.

All communications relative—
to advertisements or subscriptions
should be addressed simply as
follows :

"The Municipal Gazette"

Post Office Box : 917 or 42
Jacques-Cartier Square, Montréal.
All communications relative to the
editorial part of the paper should
be addressed as follows :

"The Municipal Gazette"

City Hall, — Montréal.

TELEPHONE MAIN 4240

DELIBERATIONS

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée adjournée du 20 octobre.

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Bumbray, Duquette, David, Major, Gallery et Turner.

1.—Soumises deux soumissions reçues en rapport avec les changements et réparations au pont de la rue Sainte-Catherine, suivant les ordonnances de la Commission des Chemins de fer du Canada, Nos 6802, 7899 et 8143, en date du 7 avril, du 30 août et du 22 septembre 1909, respectivement, ordonnant à la Cité de Montréal de réparer le pont connu sous le No. 1.65, traversant la voie de la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien, à la rue Sainte-Catherine, dans la Ville de Montréal.

Soumis un rapport de l'inspecteur de la Ville, au sujet desdites ordonnances rendues par la Commission des Chemins de fer du Canada, et déclarant que les plans, profils et devis dudit pont ont été préparés et approuvés par l'ingénieur en chef de la Cie du Pacifique Canadien et par l'ingénieur en chef de la Commission des chemins de fer du Canada, et que les soumissions reçues pour la reconstruction du pont, sont conformes aux plans, profils et devis préparés dans le bureau de l'inspecteur de la Ville.

Soumise copie d'une lettre de la Cie du Pacifique Canadien, en date du 22 avril 1909, par laquelle la Compagnie convient de payer un montant de \$6,175 pour couvrir le coût du changement des arches du pont suivant ses besoins, lequel montant représente le coût approximatif de la différence de la base en acier qui devra s'adopter à l'ancienne position des piles, etc., et de la nouvelle arche reçue par ladite Compagnie de chemin de fer, suivant le plan soumis par la Compagnie pour le changement dans les rails, etc., et il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'adjuger à la "Dominion Bridge Co. Limited", le plus bas soumissionnaire, le contrat pour les modifications et réparations au pont de la rue Sainte-Catherine, suivant les devis, termes et conditions et formule de soumissions et conformément aux plans approuvés par l'inspecteur de la Ville, en date du 29 septembre 1909, aux prix mentionnés dans sa soumission, savoir:

Prix détaillés.	Prix en chiffres ronds.
	\$39,250.00

10 Pont en acier, y compris les longerines, les colonnes de support, les poutres de plancher, etc., patrachevé et en place. Somme ronde

ROAD COMMITTEE

Report of adjourned meeting held on the 20th October.

Present: Aldermen Giroux, chairman, Bumbray, Duquette, David, Major, Gallery and Turner.

1.—Submitted two tenders received in connection with the alterations and repairs to the Ste. Catherine street bridge as per orders of the Board of Railway Commissioners for Canada, Nos. 6802, 7899 and 8143, dated respectively April 7th, August 30th and September 22nd 1909, directing the City of Montreal to put in proper repair the bridge known as No. 1.65 carrying St. Catherine street over the Canadian Pacific Railway Company's railway in the City of Montreal.

Submitted a report from the City surveyor upon the terms of the orders issued by the Board of Railway Commissioners for Canada, concerning the same, and stating that the plans, sections and details of the said bridge have been prepared and approved of by the Chief Engineer of the Canadian Pacific Railway and the Chief Engineer of the Board of Railway Commissioners for Canada, and that the tenders received for the reconstruction of the bridge, were according to the plans, sections and specifications made in the City surveyor's office.

Submitted a copy of a letter from the Canadian Pacific Railway Co., dated April 22nd 1909, by which it agrees to pay the sum of \$6,175 to defray the cost of altering the spans of the bridge to suit the requirements, which sum represents the approximate difference of cost of the substructure in steel to suit the old position of the piers, etc., and the new span required by the Railway Co., as shown on the plan submitted by the Company for the alteration of tracks, etc., and it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the contract for the alterations and repairs to Ste. Catherine street bridge, according to specifications, terms and conditions and form of tender and to the plans approved by the City surveyor dated September 28th 1909, be awarded to the lowest tenderer, the Dominion Bridge Co., Limited, at the prices mentioned in its tender for same, viz:

Schedule Lump
price. sum price.

10 Steel bridge including girders, columns bracing, floor beams, etc., complete in place. Lump sum	\$39,250.00
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Charpente en acier complète, supplément requis, la Myre04	
20 Tablier en béton armé, y compris pavage en scorie, trottoirs, etc., parachevé et en place. Somme ronde		18,854.00
Prix pour ces travaux, supplément requis, la verge carrée	5.20	
30 Piles en béton et en maçonnerie, y compris toute excavation requise, démolition de l'ancienne pile, le tout complet. Somme ronde		4,987.00
Bétonnage, supplément requis, la verge cube	6.95	
Pierre de taille, supplément requis, la verge cube	47.00	
Excavation en terre, supplément requis, la verge cube80	
Pilotage au besoin, supplément requis, la verge cube30	
		\$63,091.00

Et de plus, recommandant qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence, et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

2.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que le trésorier de la Ville soit autorisé à remettre à M. E.-G.-M. Cape son dépôt de \$6,600 effectué avec sa soumission pour les modifications et réparations au pont de la rue Sainte-Catherine.

3.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que soient construits des trottoirs permanents en dalles de New-York et en goudron sur les rues ci-dessous mentionnées, conformément à la section 20, articles 453 et 456 de la Charte de la Ville, telle qu'amendée; moitié du coût payable par les propriétaires intéressés et moitié par la Ville:

Localité	Quote-part des propriétaires	Quote-part de la Ville
Rue Charlevoix, côté Est, de Wellington à Rozel	\$825.00	\$825.00
Rue Fortune, des deux côtés, de Wellington à Paris	292.50	292.50
	\$1,117.50	\$1,117.50
Quote-part des propriétaires	\$1,117.50	
Quote-part de la Ville		1,117.50
Total	\$2,235.00	

4.—Soumis un rapport de l'inspecteur de la Ville, au sujet de la lettre de M. A.-H. Lapierre, offrant au nom de la Succession Jos. Brunet, de céder à la Ville certaines parties des rues Gain, Dorion et Cazeau, et il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que l'offre de M. A.-H. Lapierre, de céder à la Ville, au nom de la Succession Jos. Brunet, certaines parties des rues Gain, Dorion et Cazeau, colorées en rouge sur le plan soumis, soient acceptées gratuitement et sans conditions de ladite succession Jos. Brunet.

Et, de plus, qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence, et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient priés de le signer au nom de la Ville.

5.—M. L.R. Montbriand, architecte, se présente devant la Commission et soumet des plans et devis pour la construction de maison, écurie, atelier, bureau et magasin pour la nouvelle cour du département de la Voirie, situé sur les rues Huntley et DeFleurimont, l'avenue Pacifique et la ruelle.

Résolu: D'autoriser l'inspecteur de la Ville à demander des soumissions pour chacun des items ci-dessus, séparément, savoir:

10 Maison et écurie.

20 Clôture.

30 Magasin et bureaux.

40 Atelier.

6.—Soumise une lettre de M. Chas.-E. Spragge, procureur de Delle Amy Molson, demandant d'annuler sa réquisition pour un égout sur la rue Cartier.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

Steel work complete, extra required, per pound04	
20 Reinforced concrete flooring including scoria paving, sidewalks, etc. complete in place. Lump sum		18,854.00
Price for same, extra required, per square yard	5.20	
30 Concrete masonry piers including all excavation required, pulling down old pier, all complete. Lump sum		4,987.00
Concrete, extra required per cubic yard	6.95	
Cut stone, extra required per cubic yard	47.00	
Earth excavation, extra required, per cubic yard80	
Piling, if required, extra required, per cubic yard30	
		\$63,091.00

And furthermore, recommend that a notarial contract be prepared accordingly and that His Worship the Mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

2.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the City treasurer be authorized to refund to Mr. E. G. M. Cape his deposit of \$6,600.00 made with his tender for the alterations and repairs to the Ste. Catherine street bridge.

3.—*Resolved:* That a report be made to Council, recommending the construction of permanent sidewalks with New York Flags and Coal Tar on the under-mentioned streets, according to section 20, articles 453 and 456 of the City Charter as amended; one half of the cost to be paid by the interested proprietors and the other half by the City:

Location	Proprietors' share	City's share
Charlevoix, East side from Wellington to Rozel	\$825.00	\$825.00
Fortune, both sides, from Wellington to Paris	292.50	292.50
	\$1,117.50	\$1,117.50
Proprietors' share	\$1,117.50	
City's share		1,117.50
Total	\$2,235.00	

4.—Submitted a report from the City surveyor in reference to the letter from Mr. A. H. Lapierre, on behalf of the Estate Jos. Brunet, offering to cede to the City certain portions of Gain, Dorion and Cazeau streets, and it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the offer of Mr. A. H. Lapierre, on behalf of the Estate Jos. Brunet, to cede to the City certain portions of Gain, Dorion and Cazeau streets, as shown colored red on the blue print submitted, be accepted gratuitously and unconditionally from the said Estate Jos. Brunet.

And furthermore, that a notarial deed be prepared accordingly and that His Worship the Mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

5.—Mr. L. R. Montbriand, architect, appeared before the Committee and submitted plans and specifications for the erection of a residence and stable, fence, workshop, office and store-room, for the new yard of the Road Department situated on Huntley and De Fleurimont streets, Pacific avenue and the lane.

Resolved: That the City surveyor be authorized to call for separate tenders for same, viz:

10 House and stable.

20 Fence.

30 Store and offices.

40 Shop.

6.—Submitted a letter from Mr. Chas. E. Spragge, attorney of Miss Amy Molson, asking that his application for the construction of a sewer on Cartier street be cancelled.

Referred to the City surveyor.

7.—Soumise une lettre de la "Garth Co.", demandant la remise de son dépôt de \$100 fait le 4 mars dernier, avec sa soumission pour ouvrage en fonte.

Résolu: D'autoriser le trésorier de la Ville à remettre à la "Garth Co." son dépôt.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 27 octobre.

Sont présents: MM, les échevins Giroux, président, Bumbray, Duquette, Major, David, Gallery et Turner.

DELEGATIONS.

1.—M. C.-A. Barnard, C.R., se présente devant la Commission et fait certaines remarques relativement à la vente du chemin de la Côte St-Michel et du chemin de la côte de la Visitation par la compagnie dite "The St.Michael Road Co."

Et un débat s'engageant, il est

Résolu: De remettre à plus tard l'étude de cette question.

2.—M. R. Brunet, de la Compagnie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal, se présente devant la Commission et soumet deux comptes, un au montant de \$195.39 pour transport de l'asphalte à la cour de la rue du Grand Tronc et l'autre au montant de \$24, représentant la somme qui a été retenue pour payer le coût de deux épreuves faites par M. Milton Hersey.

Renvoyés à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

REQUETES, ETC.

3.—De la "International Gully Co.", offrant d'acheter la fonte de rebut qui se trouve dans la cour de la corporation.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à demander par lettre, des soumissions pour cette fonte.

4.—De M. J.-A. Beaudry, offrant de vendre des fumivores "Ideal" pour l'usine à fabriquer l'asphalte dans la cour de la division Ouest.

Déposée sur le bureau.

5.—Soumis un extrait des procès-verbaux du Conseil municipal en date du 15 octobre courant, ainsi que la réclamation de M. Alp. Champagne, au montant de \$346 avec intérêt, représentant la valeur d'un lot portant le No 34, du lot officiel 1355 du quartier Ste-Marie, dont la Cité a pris possession.

Résolu: De référer la question à M. le président et au Département en Loi.

6.—M. L.-J. Lefebvre se présente devant la Commission et se plaint du mauvais état du trottoir en face de sa propriété, No 92 rue Laprairie.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

7.—Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée un égout dans la rue Masson, à partir de la 61ème avenue jusqu'à la 101ème avenue.

8.—De la Commission des Parcs et Traverses, demandant que la Commission de la Voirie soit priée de donner instruction aux cantonniers à l'emploi de ce département de voir, à l'avenir, à l'entretien des boîtes qui protègent les arbres, dans les rues de la Ville.

Question référée à M. le président et à l'inspecteur de la Ville.

9.—Sur proposition de M. l'échevin Major, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de demander à la "Montreal Street Ry Co.", de faire circuler ses tramways sur la rue Rachel, entre le Parc Lafontaine et la rue St-Denis, en attendant que le pavage de la rue Rachel, à l'Ouest de la rue St-Denis, soit terminé.

10.—Sur proposition de M. l'échevin Major, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à contremander l'ordre donné à la "Sicily Asphaltum Paving Co.", pour la confection d'un trottoir permanent en face du No 868 avenue Mont-Royal, et à faire construire ledit trottoir par la Ville.

7.—Submitted a letter from The Garth Co., asking that their deposit of \$100 made with their tender for iron castings on the 4th of March last, be returned to them.

Resolved: That the City treasurer be authorized to return the said deposit to The Garth Co.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 27th of October.

Present: Ald. Giroux, chairman, Bumbray, Duquette, Major, David, Gallery and Turner.

DELEGATIONS.

1.—Mr. C. A. Barnard, C.R., appeared before the Committee and made certain remarks anent the sale of Côte St. Michel road and of Côte Visitation road by the Company known as "The St. Michael Road Co."

And a debate arising, it was

Resolved: That consideration of said question be deferred.

2.—Mr. R. Brunet, on behalf of the "Cie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal", appeared before the Committee and submitted two accounts, one of \$195.39 for the carting of asphalt to the Grand Trunk street yard and the other amounting to \$24, being the sum retained to pay the cost of two tests made by Mr. Milton Hersey.

Referred to the City surveyor for a report.

PETITIONS, ETC.

3.—From the International Gully Co., offering to purchase the scrap iron which is in the corporation yard.

Resolved: That the City surveyor be authorized to call for prices by letters, for the said scrap iron.

4.—From Mr. J. A. Beaudry, offering to sell "Ideal" smoke consumers for the asphalt plant in the Western division yard.

Laid on the table.

5.—Submitted an extract from the minutes of the City Council, dated the 15th of October instant, also Mr. Alp. Champagne's claim amounting to \$346 with interest, it being the value of lot No 34, of official lot 1355, St. Mary's ward, the City having taken possession of same.

Resolved: That the matter be referred to the chairman and the Law Department.

6.—M. L. J. Lefebvre appeared before the Committee and complained of the defective state of the sidewalk in front of his property No. 92, Laprairie street.

Referred to the City surveyor.

7.—Resolved: That the City surveyor be authorized to construct by day's work, a sewer in Masson street, from 6th avenue to 10th avenue.

8.—From the Parks and Ferries Committee asking that the Road Committee be requested to give instructions to sectionmen of the Road department to see, in the future, to the maintenance of boxes to protect trees in the streets of the City.

Referred to the chairman and to the City surveyor.

9.—On motion of Ald. Major, it was

Resolved: That the City surveyor be requested to ask the Montreal Street Ry Co. to operate its cars on Rachel street, between Park LaFontaine and St. Denis street, pending the completion of Rachel street paving, west of St. Denis street.

10.—On motion of Ald. Major, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to cancel the order given to the Sicily Asphaltum Paving Co. for the laying of a permanent sidewalk in front of No. 868, Mount-Royal avenue, and to have said sidewalk laid by the City.

11.—*Résolu:* Que M. le président soit autorisé à s'enquérir de tous les détails relativement à la lettre de Son Honneur le Maire, concernant certaines accusations contre M. D. Dansereau, assistant contremaître, et de convoquer la Commission pour étudier cette affaire, lorsqu'il le jugera à propos.

12.—*Résolu:* Que M. J.-H. Marois soit nommé commis dans le bureau général en remplacement de M. O. Moore, au même salaire que ce dernier.

13.—De M. G. Désormeaux, sollicitant une position d'ingénieur de la cour de l'avenue DeLorimier.

Déposée sur le bureau.

14.—De la Chambre de Commerce du District de Montréal, concernant l'établissement d'un service de transport de fret dans la Ville et la banlieue.

Déposée sur le bureau.

15.—De M. D. Pepin, fils, mettant la Ville en demeure de donner à la rue Lasalle, quartier St-Denis, une largeur de 60 pieds, suivant la ligne récemment homologuée, et de lui payer la valeur de la lisière de terrain de 9 pieds de profondeur qui a été prise sur toute la largeur de sa propriété, au coin Sud-Est des rues Lasalle et Laurier, plus une somme de \$1,800 à titre de dommages-intérêts.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport et au Département en Loi.

16.—De M. A.-E. Brown, se plaignant que les matériaux de démolition des maisons qui ont été vendus n'ont pas été enlevés.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport et au Département en Loi.

17.—De la "Montreal Hassam Paving Co.", tenant la Ville responsable des dommages que la compagnie a soufferts et qu'elle pourra subir à raison des retards que la Ville a déjà apportés et qu'elle apportera à l'avenir dans l'exécution de son contrat avec ladite compagnie.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport et au Département en Loi.

18.—De la Compagnie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal, tenant la Ville responsable des dommages que la compagnie a déjà soufferts et qu'elle pourra subir à raison des retards que la Ville a déjà apportés et qu'elle apportera à l'avenir dans l'exécution de son contrat avec ladite compagnie.

RAPPORTS.

19.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$1,270 soit voté pour la confection d'un trottoir permanent en asphalte "Seysell" sur le côté Est de la rue Ste-Christophe entre les rues Ste-Catherine et deMontigny, conformément à la section 20, articles 453 et 456 de la charte de la Ville, telle qu'amendée; moitié du coût payable par les propriétaires intéressés et moitié par la Ville.

20.—A la demande de M. l'échevin Bumbray, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de substituer de l'asphalte aux blocs "Metropolitan" pour le pavage de la partie de la rue Ontario située entre les rues Dézery et St-Germain, du côté Sud de la voie jusqu'à la bordure du trottoir du côté Sud, et que les dépenses que nécessiteront ce changement soient imputées sur le crédit voté pour le pavage de la rue Ontario, entre les rues Dézery et Joliette.

21.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un compte de l'année 1907, au montant de \$26.46 dû à la "Canadian Rubber Co. Ltd." soit payé et imputé sur le montant voté cette année pour prévenir les Inondations (Pompe de la rue Mill).

22.—Sur proposition de M. l'échevin David, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$16,197 soit voté pour pavé à la journée, la rue St-Jacques en blocs de granit, à partir de 100 pieds à l'Ouest de la rue Green jusqu'à 100 pieds à l'Est de la rue Ste-Irène.

23.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$205.00 soit voté pour la confection d'un trottoir permanent en ciment à l'angle Sud-ouest de l'avenue des Pins et de la rue Simpson en face de la propriété de M. Geo. Hyde, conformément à la section 20, articles 453 et 456 de la charte de la Ville telle qu'amendée; moitié du coût payable par les propriétaires et moitié par la Ville.

11.—*Resolved:* That the chairman be authorized to inquire about all the details concerning the letter from His Worship the Mayor in connection with certain charges made against Mr. D. Dansereau, asst. foreman, and to convene the Committee to examine said case, when deemed advisable.

12.—*Resolved:* That Mr. J. H. Marois be appointed clerk in the general office to replace Mr. O. Moore, with the same salary as paid to the latter.

13.—From Mr. G. Desormeau, applying for a position as engineer in the de Lorimier avenue yard.

Laid on the table.

14.—From the "Chambre de Commerce" of the District of Montreal, anent the establishment of a freight service in the City and surroundings.

Laid on the table.

15.—From Mr. D. Pepin, Jr., requesting the City to give Lasalle street, St. Denis ward, 60 feet in width, according to the line recently homologated, and to pay him the value of the strip of land of 9 feet in depth which was taken on the whole width of his property, South-east corner of Lasalle and Laurier, plus a sum of \$1,800 for damages.

Referred to the City surveyor for report, and to the Law Department.

16.—From Mr. A. E. Brown, complaining that demolishing materials of houses which were sold have not yet been removed.

Referred to the City surveyor and to the Law Department.

17.—From the Montreal Hassam Paving Co., holding the City responsible for present damages caused to the Company and which may be caused in the future by reason of the City's delay to complete the contract passed with the said Company.

Referred to the City surveyor for a report and to the Law Department.

18.—From the "Cie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal" holding the City responsible for present damages caused to the Company and which may be caused in the future by reason of the City's delay in the completion of the Company's contract with the City.

REPORTS.

19.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$1,270 be voted for the construction of a permanent sidewalk with Seysell asphalt, on the East side of St. Christophe street, between Ste. Catherine and DeMontigny, in accordance with section 20, articles 453 and 456 of the City charter, as amended; one-half payable by interested proprietors and one-half by the City.

20.—At the request of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that asphalt be substituted for Metropolitan blocks, for the paving of that part of Ontario street, between Dezery and St. Germain streets, on the South side of the track to the South side of the sidewalk curb, and that expenses in connection with said alteration be charged against the appropriation voted for paving Ontario street, between Dezery and Joliette streets.

21.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an account of 1907, amounting to \$26.46, due to the Canadian Rubber Co. Ltd., be paid and charged against the amount voted this year for preventing floods (Mill street pump).

22.—On motion of Ald. David, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$16,197 be voted to pave, by day labor, St. James street with granite blocks, from 100 feet West of Green street to 100 feet East of Ste. Irene street.

23.—*Resolved:* That a report be made to Council, recommending that an appropriation of \$205.00 be voted for the construction of a cement permanent sidewalk on the Southwest corner of Pine avenue and Simpson street, in front of Mr. Geo. Hyde's property, in accordance with section 20, articles 453 and 456 of the City charter, as amended; one-half of the cost to be paid by interested proprietors and one-half by the City.

24.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la confection de trottoirs permanents en dalles de pierre de New-York et goudron dans les rues ci-après mentionnées, conformément à la section 20, articles 453 et 456 de la charte de la Ville, telle qu'amendée; moitié du coût payable par les propriétaires intéressés et moitié par la Ville:

Localité	Quote-part des propriétaires.	Quote-part de la ville
Wellington, côté Sud, entre Leber et Congréation.	\$130.00	\$130.00
Wellington, côté Sud, entre Congréation et Magdalen	335.00	335.00
	<hr/> \$465.00	<hr/> \$465.00
Quote-part des propriétaires	\$465.00	
Quote-part de la Ville	465.00	
Total	\$930.00	

25.—Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$100 à même le montant voté pour le salaire de feu M. C. de B. Leprohon, assistant inspecteur, et d'appliquer ledit montant au salaire de M. Avila Desautels, assistant dessinateur, à raison de \$25.00 par mois à partir du 1er septembre dernier jusqu'au 31 décembre 1909.

26.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$900 soit voté pour la confection d'un trottoir permanent en dalles de pierre de New York et goudron sur le côté Est de la rue du Windsor entre les rues St-Antoine et Lagachetièvre, conformément à la section 20, articles 453 et 456 de la charte de la Ville telle qu'amendée; moitié du coût payable par les propriétaires intéressés et moitié par la Ville.

27.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue St-Ferdinand, à partir de la rue St-Antoine jusqu'à la rue Richelieu.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 3 novembre.

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Bumbray, Duquette, Major, David, Gallery et Turner.

1.—M. R. Bauset, assistant greffier de la Ville, ouvre les soumissions requises pour l'érection d'une résidence, d'une écurie, de bureaux, de magasins, d'ateliers et d'une clôture dans la nouvelle cour de la Corporation, de la division Nord.

Renvoyée à une sous-commission composée de MM. les échevins Giroux, Duquette, Major et Gallery, pour étude.

2.—M. l'échevin Prud'homme se présente devant la Commission et demande que la "Montreal Street Ry Co." soit requise de donner un meilleur service dans la partie Ouest de la rue Notre-Dame. Il demande aussi, que les tramways de Lachine, circulant dans les limites de la Cité, prennent les voyageurs aux intersections des rues.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'écrire à la "Montreal Street Ry. Co." à ce sujet.

3.—A la demande de M. l'échevin Prud'homme, il est
Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de mettre du macadam sur l'avenue Maplewood, entre les avenues Apple et Northmont.

REQUETES, ETC.

4.—De la Ville de Maisonneuve, concernant le transport des marchandises par la "Montreal Street Ry. Co.", et de M. C. Archer, avocat de ladite Compagnie, au sujet du protêt de la Ville contre celle-ci.

Résolu: De référer la question au Département en Loi.

5.—De M. F. P. Walton, au sujet de l'état des trottoirs sur la rue McTavish.

24.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that permanent sidewalks with New York flags and coal tar, be constructed in the undermentioned streets in accordance with section 20, articles 453 and 456 of the City charter, as amended; one-half of the cost payable by interested proprietors and the balance by the City.

Location	Proprietors' share.	City's share.
Wellington, South side, between Leber and Congréation . . .	\$130.00	\$130.00
Wellington, South side, between Congréation and Magdalen . . .	335.00	335.00
	<hr/> \$465.00	<hr/> \$465.00
Proprietors' share		\$465.00
City's share		465.00
Total		\$930.00

25.—On motion of Ald. Gallery, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that a sum of \$100 be taken from the sum voted for the salary of Mr. C. de B. Leprohon, asst. inspector, and applied to the salary of Mr. Avila Desautels, asst. draughtsman, at \$25.00 per month from the 1st of September last until the 31st December 1909.

26.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$900 be voted for the construction of a permanent sidewalk with New York flag-stone and coal tar, on the East side of Windsor street, between St. Antoine and Lagachetièvre streets, in accordance with section 20, articles 453 and 456 of the City charter, as amended; one-half of the cost payable by interested proprietors and one-half by the City.

27.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in St. Ferdinand street, from St. Antoine to Richelieu street.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 3rd of November.

Present: Ald. Giroux, chairman, Bumbray, Duquette, Major, David, Gallery and Turner.

1.—Mr. R. Bauset, assistant City clerk, opened the tenders received for the erection of a dwelling, stable, offices, storeroom, shops and fence around the new Corporation yard for the Northern division.

Referred to a sub-committee composed of Ald. Giroux, Duquette, Major and Gallery, for consideration.

2.—Ald. Prud'homme appeared before the Committee, and asked that the Montreal Street Railway be requested to give a better service in the Western part of Notre-Dame street, and furthermore, asked that the Lachine cars running within the City limits, be compelled to take passengers at the street intersections.

Resolved: That the City surveyor be instructed to write the Montreal Street Ry Co. in this connection.

3.—At the request of Ald. Prud'homme, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to macadamize Maplewood avenue, between Apple and Northmount streets.

PETITIONS, ETC.

4.—From the town of Maisonneuve, anent the carrying of freight by the Montreal Street Railway Co., and, from M. C. Archer, attorney for said Company, anent the protest of the City against the Company.

Resolved: That the same be referred to the Law Department.

5.—From Mr. F. P. Walton, anent the state of sidewalks on McTavish street.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière d'accuser réception.

6.—De contribuables de Villeray, demandant un meilleur service de tramways.

Renvoyée à M. l'échevin Duquette.

7.—De Dame Marie Laberge, veuve de Joseph Bernier, se plaignant du mauvais état des chaussées des rues Rachel et Frontenac.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

8.—Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport sur la question de savoir à qui appartient la rue St-Etienne.

9.—Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport sur l'état de l'usine à fabriquer l'asphalte dans la nouvelle cour de la division Ouest, et aussi sur l'asphalte posé récemment sur la rue Ste-Anne.

1.—De Mtre R. Lavallée, au sujet des excavations faites dans le roc au moyen de mines dans la rue Simard, au Nord de la voie du Pacifique Canadien.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

11.—De la "Stinson-Reeb Builders Supply Co.", demandant le remboursement de son dépôt de \$200 effectué avec sa soumission pour la fourniture de ciment.

Résolu: Que le trésorier soit autorisé à rembourser ledit dépôt.

12.—A la demande de M. l'échevin Bumbray, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'écrire de nouveau à la "Montreal Street Ry. Co.", pour lui enjoindre de faire circuler ses tramways sur la rue Forsyth, à partir de la rue Frontenac jusqu'aux limites Est de la Ville.

13.—De MM. Duckworth & Boyer, offrant de faire l'inspection de l'acier qui sera employé dans la construction du pont de la rue Ste-Catherine.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

14.—De MM. Desaulniers & Vallée, procureurs de J.-H. Burland et al, demandant que soit effacé la ligne homologuée du côté Ouest de la rue St-Michel, depuis la rue Notre-Dame jusqu'à la rue St-Jacques.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour qu'il dresse un plan et fasse un rapport.

15.—Soumis un extrait des procès-verbaux du Conseil, au sujet de l'établissement d'une voie de service par la "Montreal Street Railway" sur l'avenue Atwater.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

RAPPORTS.

16.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la cession de rues dans le Parc Molson.

Renvoyé de nouveau à l'inspecteur de la Ville afin d'obtenir des intéressés, le changement du tracé de la rue De Fleurimont.

17.—De l'inspecteur de la Ville, recommandant de rembourser à la "Canadian Iron Corporation Ltd.", son dépôt effectué avec sa soumission pour la fourniture de fonte.

Déposé sur le bureau.

18.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée les égouts dans les rues suivantes:

Rue Duquette, entre la rue Valois et les limites Est de la Ville.

5ième avenue, de la rue Dandurand jusqu'au chemin de la Petite Côte.

Avenue Atwater, de la rue Centre jusqu'à la rue St-Patrice et dans la rue Centre, à partir de l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à l'avenue Atwater.

19.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que soient construits des égouts dans les rues Casault, Dorion et Cartier, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Gauthier.

20.—A la demande de M. l'échevin Turner, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$2,520 soit voté pour la construction d'un trottoir permanent en dalles de pierre de New-York et goudron sur le côté Est de la rue Charron, à partir de la rue Wellington jusqu'à la rue Leber, conformément à la section 20, articles 453 et 456 de la charte de la Ville

Referred to the City surveyor with instructions to acknowledge receipt of same.

6.—From ratepayers of Villeray, asking for a better street car service.

Referred to Ald. Duquette.

7.—From Mrs. Marie Laberge, widow of Joseph Bernier, complaining of the bad state of roadways on Rachel and Frontenac streets.

Referred to the City surveyor for a report.

8.—On motion of Ald. Gallery, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to report as to who is the owner of St. Etienne street.

9.—On motion of Ald. Gallery, it was

Resolved: That the City surveyor be requested to report as to the state of the asphalt plant in the Western division yard, and also as to asphalt recently laid in St. Ann street.

10.—From Mr. R. Lavallée, about rock excavations by blasting in Simard street, North of the Canadian Pacific Ry track.

Referred to the City surveyor.

11.—From the Stinson-Reeb Builders Supply Co., asking that they be refunded their deposit of \$200 made in connection with their tender for the supply of cement.

Resolved: That the treasurer be authorized to refund said deposit.

12.—At the request of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That the City surveyor be requested to write again to the Montreal Street Ry Co., ordering said Company to operate its cars on Forsyth street, from Frontenac street to the Eastern City limits.

13.—From Messrs. Duckworth & Boyer, offering to make the inspection of steel to be used in the construction of Ste. Catherine street bridge.

Referred to the City surveyor for a report.

14.—From Messrs Desaulniers & Vallée, attorneys for J. H. Burland et al, asking that the homologated line on the West side of St. Michel lane, from Notre-Dame to St. James street, be erased.

Referred to the City surveyor for a plan and report.

15.—Submitted an extract from the minutes of Council, anent the establishment by the Montreal Street Railway, of a car service on Atwater avenue.

Referred to the City surveyor for a report.

REPORTS.

16.—From the City surveyor anent streets to be ceded on Molson's Park.

Referred again to the City surveyor so as to obtain from interested parties the change of site of DeFleurimont street.

17.—From the City Surveyor, recommending that the Canada Iron Corporation Ltd., be refunded their deposit made with their tender for the supply of iron castings.

Laid on the table.

18.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to construct by day work, sewers in the following streets:

Duquette street, between Valois street and the Eastern City limits.

5th avenue, from Dandurand street to the Petite Côte road.

Atwater avenue, from Centre street to St. Patrick street and in Centre street, from the end of the existing sewer to Atwater avenue.

19.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that sewers be laid in Casault, Dorion and Cartier streets, from Sherbrooke to Gauthier street.

20.—At the request of Ald. Turner, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that an appropriation of \$2,520 be voted for the laying of a permanent sidewalk with New York flagstone and coal tar, on the East side of Charron street, from Wellington to Leber street, in accordance with section 20, articles 453 and 456 of the City charter, as amended; one half of

telle qu'amendée; moitié du coût payable par les propriétaires intéressés et moitié par la Ville.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement des balances restant sur les crédits votés pour la construction de trottoirs permanents suivant la liste No 1 déjà soumise, savoir \$1,111.09, et d'appliquer ledit montant à parachever les trottoirs permanents indiqués dans la liste No 2 soumise à la Commission.

La Commission s'ajourne à demain à 11 heures a.m.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 4 novembre

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Major, Gallery et Turner.

M. D. McNicoll, vice-président et M. H.-R. Ibbottson, de la Compagnie du Pacifique Canadien, se présentent devant la Commission et font certaines remarques relativement à la fermeture de certaines rues pour l'agrandissement de la gare Viger.

Et un débat s'engageant.

La question est différée en attendant que les plans qui doivent être soumis par ladite compagnie aient été produits.

La Commission s'ajourne à demain, à 11 heures a.m.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 5 novembre

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Major, Gallery et Turner.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$10,000 soit voté pour payer le coût de l'enlèvement de la neige et de la glace sur les trottoirs mentionnés dans les règlements Nos 344 et 383, à partir du 1er décembre prochain jusqu'à la fin de l'année courante, aussi pour payer le coût des réparations à l'outillage requis pour ces travaux.

2.—Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que soit construit un égout dans la 9ième avenue, depuis la rue Masson jusqu'au chemin de la Petite Côte.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 10 novembre

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Bumbray, Duquette, Major, David, Gallery et Turner.

DELEGATIONS

1.—M. l'échevin Resther, accompagné d'une nombreuse délégation, se présente devant la Commission, et demande que l'on pave seulement, cette année, la partie de la rue des Fortifications, à partir du boulevard St-Laurent jusqu'à la Côte de la Place d'Armes, attendu que la saison est trop avancée pour pavier toute la rue.

Après avoir entendu la délégation, M. le président informe ladite délégation, que la Commission n'avait en vue, que les intérêts de la Cité lorsqu'elle ordonna ledit pavage, mais néanmoins, M. Auclair, ingénieur en charge

the cost to be paid by interested proprietors and one-half by the City.

2.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the balance of appropriations voted for the laying of permanent sidewalks, as per list No. 1, already submitted, to wit: \$1,111.09, be varied and applied to the completion of permanent sidewalks marked in list No. 2 submitted to the Committee.

Adjourned until to-morrow at 11 o'clock a.m.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 4th of November.

Present: Ald. Giroux, chairman, Major, Gallery and Turner.

Mr. D. McNicoll, vice-president and Mr. H. R. Ibbottson of the Canadian Pacific Ry. Co., appeared before the Committee and made some remarks ament the closing of certain streets for widening Viger station.

And a debate arising,

Consideration of said matter was deferred, until the plans to be submitted by said Company are filed.

The Committee adjourned until to-morrow at 11 o'clock a.m.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 5th November.

Present: Ald. Giroux, chairman, Major, Gallery and Turner.

1.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$10,000 be voted to defray the cost of removing the ice and snow from the sidewalks mentioned in by-laws Nos. 344 and 383, from the 1st of December next to the end of the current year, also to defray the cost of repairing the implements and tools required to do this work.

2.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending the construction of a sewer in Ninth avenue, from Masson street to Petite Côte Road.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 10th November.

Present: Ald. Giroux, chairman, Bumbray, Duquette, Major, David, Gallery and Turner.

DELEGATIONS

1.—Ald. Resther, accompanied by a numerous delegation, appeared before the Committee and asked that Fortification lane be paved this year, only from St. Lawrence boulevard to Place d'Armes hill, as the season is too advanced to pave the whole street.

After having heard the delegation, the chairman informed them that the Committee had only in view the City's interest when they ordered the paving in question, but that, nevertheless, Mr. Auclair, civil engineer, in charge

des pavages rencontrera la délégation demain matin sur les lieux, à 11 heures, afin d'en venir à une entente avec elle.

2.—M. Coallier, président de la ligue des citoyens de la paroisse St-Arsène, quartier St-Denis, se présente devant la Commission, et demande que soient construits des trottoirs sur les rues suivantes:

Rue Dufferin, du No 1920 à la rue Bélanger;
Rue Bélanger, entre Dufferin et Christophe Colomb;
Rue Hughes, entre Christophe Colomb et St-André;
Rue Bélanger, entre Labelle et St-Hubert;
Rue St-Arsène, entre Dufferin et Panet;

et il se plaint de l'état défectueux de la chaussée de la rue Bélanger ainsi que de la chaussée de la rue Chambord; et il demande aussi que deux arbres soient abattus dans la rue St-André, entre les rues Beaubien et St-Zotique, et que deux trous dans le macadam de la rue St-Arsène soient remplis.

M. le président informe M. Coallier que ses plaintes seront prises en considération.

3.—M. l'échevin Turner présente à la Commission une délégation des propriétaires du côté Nord de la rue Rushbrooke. Cette délégation se plaint que le trottoir permanent, actuellement en voie de construction, est beaucoup trop large pour la partie de la rue Rushbrooke, située entre les rues Hibernia et Charlevoix. Elle demande que le trottoir ait une largeur de 8 pieds au plus, au lieu de 13 pieds.

La question est renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport.

4.—M. l'Hon. L.-O. Taillon, accompagné de M. E. Bélanger, se présente devant la Commission, et demande que la Compagnie du Pacifique Canadien soit priée de remplir ses obligations, telles que spécifiées dans un contrat passé entre la Ville et ladite Compagnie en 1905, au sujet de la fermeture de certaines rues dans la partie Est.

M. le président informe l'Hon. Taillon que ses remarques seront prises en considération.

5.—M. E. Tétreau, avocat, se présente devant la Commission, au nom de M. Gauvreau, épicer, et demande que l'on lui donne un droit de passage à l'angle de l'avenue Létang et de la rue Rose-de-Lima, là où l'on construit actuellement un égout.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville, avec prière d'accéder à la demande de M. Tétreau.

6.—M. l'échevin N. Lapointe se présente devant la Commission et demande que l'on termine les réparations aux trottoirs permanents dans les rues Notre-Dame, St-Jacques et autres dans le quartier Ste-Cunégonde.

M. le président informe M. l'échevin Lapointe que sa demande sera prise en considération.

7.—M. l'échevin J.-J.-E. L'Espérance soumet une lettre de la "Crystal Spring Land Co., Ltd.", offrant gratis à la Ville, toute la pierre nécessaire pour faire la fondation de la rue St-Denis tout le long de sa propriété; et toute autre pierre pour les autres rues de la Ville à raison de 20c. la tonne.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

REQUETES, ETC.

8.—De M. J.-F. Chartier, offrant de céder les lots du cadastre No 50, subdivisions 17-18-110-111 et 112, du quartier Hochelaga, pour le prolongement de la rue Stadacona.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

9.—De la Compagnie du Pacifique Canadien soumettant les plans pour la fermeture de certaines rues pour l'agrandissement de la gare Viger.

Déposée sur le bureau.

10.—De la Commission de l'Hôtel de Ville au sujet du retard apporté par le département de la Voirie à fournir à M. A.-P. Pigeon, la copie dont il a besoin pour compléter l'impression du rapport annuel du département pour l'année 1908.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

11.—De la "Royal Bank of Canada", se plaignant de la manière dont la bordure en pierre a été posée en face de sa propriété, rue Stanley.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

12.—De M. J.-A. Hurteau, demandant la permission de construire une marquise en face du No 316 rue Ste-Catherine Est.

of said paving, would meet the delegation to-morrow morning, on the spot, at 11 o'clock, in order to come to an agreement in this connection.

2.—Mr. Coallier, chairman of the Citizen's league of the parish of St. Arsène, St. Denis ward, appeared before the Committee and asked that sidewalks be laid in the following streets:

Dufferin street, from No. 1920 to Bélanger street;
Bélanger street, between Dufferin and Christophe Colomb;

Hughes street, between Christophe Colomb and St. André streets;

Bélanger street, between Labelle and St. Hubert;
St. Arsène street, between Dufferin and Panet; and he complained of the defective state of Bélanger and Chambord streets roadways, and he also asked that two trees in St. André street, between Beaubien and St. Zotique streets, be cut down, and that two holes in St. Arsène street macadam be filled up.

The chairman informed Mr. Coallier that his complaints would be considered.

3.—Ald. Turner introduced before the Committee a delegation of proprietors of the North side of Rushbrooke street. The said delegation complained that the permanent sidewalk now being laid is too wide for that part of Rushbrooke street, between Hibernia and Charlevoix street. They asked that the sidewalk be of 8 feet wide at most instead of 13 feet.

Referred to the City surveyor for a report.

4.—Hon. L. O. Taillon, accompanied by Mr. E. Belanger, appeared before the Committee and asked that the Canadian Pacific Ry Co. be requested to fulfill their obligations, as specified in a contract passed between the City and the said Company in 1905, anent the closing of certain streets in the East part.

The chairman informed Hon. L. O. Taillon that his remarks would be considered.

5.—Mr. E. Tétreau, advocate, appeared before the Committee on behalf of Mr. Gauvreau, grocer, and asked that he be given a right of way corner of Letang avenue and Rose-de-Lima street, where a sewer is now being constructed.

Referred to the City surveyor with instructions to grant Mr. Tétreau's request.

6.—Ald. N. Lapointe appeared before the Committee and asked that repairs to permanent sidewalks in Notre-Dame, St. James and other streets, in St. Cunégonde ward, be completed.

The chairman informed Ald. Lapointe that his request would be considered.

7.—Ald. J. J. E. L'Espérance submitted a letter from the Crystal Spring Land Co. Ltd., offering the City, gratuitously, all the necessary stone to lay the foundation of St. Denis street, all along their property; and all the stone required for the other streets of the City, at 20c per ton.

Referred to the City surveyor.

PETITIONS, ETC.

8.—From Mr. J. F. Chartier offering to cede lots cadastral No. 50, subd. 17-18-110-111 and 112 Hochelaga ward, for the extension of Stadacona street.

Referred to the City surveyor for a report.

9.—From the Canadian Pacific Ry Co., submitting plans for the closing of certain streets for the extension of Viger station.

Laid on the table.

10.—From the City Hall Committee anent the delay of the Road department in supplying Mr. A. P. Pigeon the copy he needs to complete the printing of the annual report of the department for 1908.

Referred to the City surveyor.

11.—From the Royal Bank of Canada, complaining of the way the curbstone was laid in front of their property, Stanley street.

Referred to the City surveyor.

12.—From Mr. J. A. Hurteau, asking that he be allowed to construct a portico in front of No. 316, Ste. Catherine street East.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

13.—De M. Frs Harel, demandant la permission de construire une souffre à charbon sous le trottoir, en face de sa propriété, No 145 rue Dufresne.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

14.—De la Corporation de Westmount, demandant si on a l'intention d'acquérir la partie de la rue Dorchester située dans les limites de Westmount.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport, et pour plus amples informations.

15.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à faire construire, à la journée, des égouts dans les rues suivantes:

Rue St-Ferdinand, entre les rues St-Antoine et Richelieu, 9ième avenue, de la rue Masson jusqu'au Chemin de la Petite Côte;

Rue Casault, entre les rues Sherbrooke et Gauthier;

Rue Dorion, entre les rues Sherbrooke et Gauthier;

Rue Cartier, entre les rues Sherbrooke et Gauthier.

RAPPORTS.

16.—De l'inspecteur de la Ville déclarant que la plainte contenue dans la lettre anonyme, à l'effet que les entrepreneurs qui ont confectionné le trottoir en ciment sur la rue Redpath, avaient laissé cette rue dans un mauvais état, n'est pas fondée.

Déposé aux archives.

17.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit supplémentaire de \$1,500 soit voté pour la pose de blocs d'asphalte, à l'intersection des rues Cadieux et Prince-Arthur.

18.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit supplémentaire de \$10,000 soit voté pour continuer l'arrosage, le balayage et le nettoyage des rues pavées et non-pavées jusqu'à la fin de la saison.

19.—Attendu que l'inspecteur de la Ville à demander des soumissions pour la vente d'environ 15 tonnes d'acier de rebut dans les clos du département de la Voirie; et, qu'une seule soumission a été reçue par la Commission, savoir celle de la "International Gully Co.", il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'accepter l'offre faite par la "International Gully Co.", d'acheter environ 15 tonnes d'acier de rebut dans les clos du département de la Voirie, à raison de \$10 la grosse tonne.

La Commission s'adjourne à demain, à 11 heures a. m.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée adjournée du 11 novembre

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Bumbray, Major, Duquette, David et Gallery.

1.—Soumise et lue une lettre de M. Geo. R. Lighthall, demandant la permission d'ériger, à ses frais, un ou deux poteaux à lampes sur l'avenue des Cèdres, entre sa propriété et le chemin de la Côte des Neiges, afin d'éclairer convenablement ladite avenue.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit requis de donner à M. Geo. R. Lighthall permission d'ériger temporairement lesdits poteaux sur l'avenue des Cèdres.

RAPPORTS.

2.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que le contrat pour la construction d'une maison et d'une écurie à la Cour de la Corporation de la Division Nord sur l'avenue De Fleurimont, soit adjugé au plus bas soumissionnaire, M. D. Lalonde, conformément aux termes et conditions et formule de soumission et aux plans ci-annexés, au prix mentionné dans sa soumission, savoir au prix de \$9,300.00.

Et qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient

Referred to the City surveyor for a report.

13.—From Mr. Frs. Harel, asking permission to construct a coal chute under the sidewalk in front of his property, No. 145 Dufresne street.

Referred to the City surveyor for a report.

14.—From the Corporation of Westmount, asking whether it is the City's intention to acquire that part of Dorchester street, situated within the limits of Westmount.

Referred to the City surveyor for a report and further details.

15.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to construct, by day work, sewers in the following streets:

St. Ferdinand street, between St. Antoine and Richelieu streets;

9th avenue, from Masson to Petite Côte road;

Casault street, between Sherbrooke and Gauthier streets;

Dorion street, between Sherbrooke and Gauthier streets;

Cartier street, between Sherbrooke and Gauthier streets;

REPORTS.

16.—From the City surveyor, stating that the complaint contained in the anonymous letter, stating that the contractors who laid cement in Redpath street, had left the said street in a bad condition, is unfounded.

Filed of record.

17.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a supplementary appropriation of \$1,500 be voted to lay asphalt blocks at the intersection of Cadieux and Prince Arthur streets.

18.—*Resolved:* That a report be made to Council, recommending that a supplementary appropriation of \$10,000 be voted to continue watering, sweeping and cleaning paved and unpaved streets until the end of the season.

19.—Whereas the City surveyor has called for tenders for the sale of 15 tons of scrap iron in the yards of the Road department, and that a single tender was received by the Committee, to wit, that of the International Gully Co., it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the International Gully Co.'s tender offering to purchase about 15 tons of scrap iron in the yards of the Road department, at \$10 per gross ton, be accepted.

The Committee adjourned until to-morrow, at 11 o'clock a.m.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

ROAD COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 11 November.

Present: Ald. Giroux, Chairman, Bumbray, Major, Duquette, David, and Gallery.

1.—Submitted a letter from Geo. R. Lighthall, asking permission to erect, at his own expense, one or two wooden lamp posts on Cedar avenue, between his property and Côte des Neiges Road, in order to properly light the avenue.

Resolved: That the City surveyor be requested to grant temporarily permission to Mr. Geo. R. Lighthall to erect said poles on Cedar avenue.

REPORTS.

2.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the contract for the construction of a residence and a stable at the Corporation yard of the Northern Division on DeFleurimont street be awarded to the lowest tenderer, Mr. D. Lalonde, according to specifications, terms and conditions and form of tender and to the plans herewith attached for the price mentioned in his tender for same, namely \$9,300.00.

And that a notarial contract be prepared accordingly and that His Worship the Mayor and the City clerk be au-

autorisés à le signer au nom de la Ville. Et de plus, recommandant qu'un crédit additionnel de \$465 soit voté pour payer les honoraires de l'architecte.

3.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que le contrat pour l'érection d'une clôture en planche autour de la cour de la division Nord du département de la Voirie, sur l'avenue De Fleurimont, soit adjugé au plus bas soumissionnaire, M. D. Lalonde, suivant les devis, termes et conditions et formule de soumission, et les plans ci-annexés, au prix mentionné dans sa soumission, savoir \$4,386.00.

Et qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

Et de plus, recommandant qu'un crédit additionnel de \$219.30 soit voté pour payer les honoraires de l'architecte.

4.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant que le contrat pour la construction d'un bureau et d'un magasin dans la cour de la Corporation de la division Nord, à l'angle des rues Huntley et De Fleurimont, soit adjugé au plus bas soumissionnaire, la "Montreal Ship Lining Co." suivant les devis, termes et conditions et formule de soumission et les plans ci-annexés, au prix mentionné dans sa soumission, savoir \$24,400.00.

Et qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence, et que Son Honneur le maire et le Greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

Et, de plus, recommandant qu'un crédit additionnel de \$1,220 soit voté pour payer les honoraires de l'architecte.

5.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant d'adjuger à la "Montreal Ship Lining Co." le plus bas soumissionnaire, le contrat pour la construction d'un atelier dans la cour de la Division Nord, à l'angle des rues Huntley et De Fleurimont, conformément aux devis, termes et conditions et formules de soumission, et aux plans ci-annexés, au prix mentionné dans sa soumission, savoir \$28,780.00.

Et qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

Et, de plus, recommandant qu'un crédit additionnel de \$1,439.00 soit voté pour payer les honoraires de l'architecte.

6.—*Résolu:* De présenter au Conseil, un rapport recommandant que le trésorier de la Ville soit autorisé à remettre aux soumissionnaires ci-dessous mentionnés les dépôts qu'ils ont faits avec leurs soumissions pour la construction d'une maison et d'une écurie, d'une clôture, d'un magasin, d'un bureau et d'un atelier à la cour de la division Nord du département de la Voirie, situé sur la rue de Fleurimont, savoir:

Maison et écurie:

L. Langevin	\$1,000
F.-X.-P. Allard	1,000
Colas & Charest	1,000
Montreal Ship Lining Co.	1,000
O. Martineau & Fils	1,000
J.-B. Gratton	1,000

Clôture:

L. Langevin	\$500
Montreal Ship Lining Co.	500
O. Martineau & Fils	500
F.-X.-P. Allard	500
J.-B. Gratton	500

Magasin et Bureau:

L. Langevin	\$2,000
J.-B. Gratton	2,000
P. Brouillet	2,000
D. Lalonde	2,000
O. Martineau & Fils	2,000

Ateliers:

L. Langevin	\$2,000
O. Martineau & Fils	2,000
D. Lalonde	2,000
P. Brouillet	2,000
J.-B. Gratton	2,000

7.—A la demande de M. l'échevin Gallery, il est

authorized to sign the same on behalf of the City. And, furthermore, recommending that an additional appropriation of \$465 be voted to pay the fees of the architect.

3.—*Resolved:* That a report be made to Council, recommending that the contract for the construction of a board fence around the North division Road department yard on DeFleurimont street, be awarded to the lowest tenderer, Mr. D. Lalonde, according to specifications, terms, conditions and form of tender, and to the plans hereto attached for the price mentioned in his tender for same, namely \$4,386.00.

And that a notarial contract be prepared accordingly, and that His Worship the Mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City. And, furthermore, recommending that an additional appropriation of \$219.30 be voted to pay the fees of the architect.

4.—*Resolved:* That a report be made to Council, recommending that the contract for the erection of an office and store room at the Corporation yard of the Northern division, corner of Huntley and DeFleurimont streets, be awarded to the lowest tenderer, Montreal Ship Lining Co., according to specifications, terms and conditions and form of tender and to the plans herewith attached for the price mentioned in its tender for same, namely, \$24,400.00.

And that a notarial contract be prepared accordingly and that His Worship the Mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

And, furthermore, recommending that an additional appropriation of \$1,220 be voted to pay the fees of the architect.

5.—*Resolved:* That a report be made to Council, recommending that the contract for the erection of a workshop at the Corporation yard of the Northern division, corner of Huntley and DeFleurimont streets, be awarded to the lowest tenderer, Montreal Ship Lining Co., according to specifications, terms and conditions and form of tender and to the plans herewith attached for the price mentioned in its tender for same, namely, \$28,780.00. And that a notarial contract be prepared accordingly and that His Worship the Mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

And furthermore recommending that an additional appropriation of \$1,439.00 be voted in order to pay the fees of the architect.

6.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the City Treasurer be authorized to refund to the undermentioned tenderers their deposits made with their tenders for the erection of a residence and stable, fence, store and office and shop at the North Division Road Department yard, on De Fleurimont street, viz:

House and Stable.

L. Langevin	\$1,000
F. X. P. Allard	1,000
Colas & Charest	1,000
Montreal Ship Lining Co.	1,000
O. Martineau & Fils	1,000
J. B. Gratton	1,000

Fence.

L. Langevin	\$500
Montreal Ship Lining Co.	500
O. Martineau & Fils	500
F. X. P. Allard	500
J. B. Gratton	500

Store and Office.

L. Langevin	\$2,000
J. B. Gratton	2,000
P. Brouillet	2,000
D. Lalonde	2,000
O. Martineau & Fils	2,000

Shops.

L. Langevin	\$2,000
O. Martineau & Fils	2,000
D. Lalonde	2,000
P. Brouillet	2,000
J. B. Gratton	2,000

7.—At the request of Ald. Gallery, it was

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit requis de préparer un état estimatif du coût de la réfection de la rue Dorchester en blocs de granit au lieu de blocs de scorie, entre les rues St-Alexandre et Bleury.

8.—Soumisse une lettre de Son Honneur le Maire au sujet des six affidavits qu'il a réçus comportant certaines accusations contre M. Damase Dansereau, assistant contremaître, proposé à l'entretien des trottoirs.

Attendu que M. l'échevin M. Martin, à l'assemblée de la Commission de la Voirie du 28 août dernier, a porté certaines accusations contre M. F. Dansereau, surintendant de la division Est, il est

Résolu: De faire une enquête sur l'administration de M. F. Dansereau comme employé du département de la Voirie, et que le secrétaire soit requis d'envoyer des subpoenas aux témoins pour mardi prochain, le 16 du courant, à 3 heures p. m.

Ajournée à lundi prochain, à midi.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 11 novembre.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Robinson, Guay, J.-B.-A. Martin, Séguin, Fraser et Laviolette.

Les minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

1.—M. l'échevin I. H. Stearns et M. l'ex-échevin H.-Markland Molson, se présentent devant la Commission et demandent que l'on accorde à la Société de protection des Animaux la subvention annuelle de \$400 que la Ville a l'habitude de lui voter depuis plusieurs années pour l'aider dans son œuvre.

Résolu: De recommander au Conseil d'accorder à ladite société une subvention de \$400 pour cette année.

2.—Une délégation composée de MM. Thos. Hanna, F. Frigon, G.-G. Foster, Ives, Wilson et de M. l'échevin Gallery, se présente devant la Commission pour protester contre l'achat de la propriété de M. Alex. Desmarais à Youville, pour l'hospitalisation des cas de tuberculose.

M. Alex. Desmarais qui a offert de vendre ladite propriété à la Cité adresse aussi quelques remarques à la Commission et soumet deux déclarations assermentées de M. Louis Beaudry et P. Simard, au sujet de la valeur de la propriété en question.

Le rapport de la Commission d'Hygiène recommandant d'acheter ladite propriété au prix de \$35,000 est alors soumis, et M. l'échevin Dagenais, président de ladite Commission, ayant déclaré que la rédaction de ce rapport n'était pas conforme à l'opinion exprimée par les membres de la Commission d'Hygiène sur cette question, il est,

Résolu: De le renvoyer à la Commission d'Hygiène et de Statistiques pour un nouveau rapport.

Il est aussi

Résolu: De demander aux Estimateurs de la Cité un rapport sur la valeur de la propriété offerte en vente par M. Desmarais et à M. Chaussé, inspecteur des bâtiments, un rapport sur la valeur de ladite propriété et si elle peut avec avantage pour la Ville, être transformée en hôpital pour les tuberculeux.

3.—Soumise une communication de la "Women's Hospital" demandant une subvention.

Résolu: De prendre cette demande en considération au mois de Décembre lorsque le budget sera étudié.

4.—Soumises les communications suivantes du trésorier de la Cité:

(a) recommandant de payer £300,000 sur les £500,000 qui deviennent dus à Londres le 25 courant et de renouveler la balance pour trois mois.

Résolu: D'approuver cette recommandation et de prier M. le trésorier de soumettre à la prochaine séance les offres qui lui seront faites pour le renouvellement dudit montant de £200,000.

Resolved: That the City Surveyor be requested to prepare an estimate of the cost of resurfacing Dorchester street with granite blocks instead of scoria blocks between St. Alexander and Bleury streets.

8.—Submitted a letter from His Worship the Mayor in regard to six affidavits that he had received, bearing certain accusations against Mr. Damase Dansereau, assistant foreman for maintenance of sidewalks.

Whereas Ald. M. Martin, at the meeting of the Road Committee, held on the 28th of August last, has made certain charges against Mr. F. Dansereau, superintendent of the Eastern Division, it was

Resolved: That an investigation be instituted on the administration of Mr. F. Dansereau, as employee of the Road Department, and that the secretary be requested to send subpoenas to the witnesses for Tuesday next, the 16th instant at 3 o'clock p.m.

Adjourned till Monday next, at noon.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 11th of November.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Robinson, Guay, J.-B.-A. Martin, Séguin, Fraser and Laviolette.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

1.—Ald. I. H. Stearns and ex-alderman H. Markland Molson, appeared before the Committee and asked that the Society for the Prevention of Cruelty to Animals be given the annual grant of \$400 which the City has been accustomed to vote since several years to help them in their work.

Resolved: To recommend Council that a grant of \$400 be voted for this year to said Society.

2.—A delegation composed of Messrs. Thos Hanna, F. Frigon, G. G. Foster, Ives, Wilson and Ald. Gallery, appeared before the Committee to protest against the proposed purchase of Mr. Alex. Desmarais's property, at Youville, for the erection of an hospital for cases of tuberculosis.

Mr. Alex. Desmarais who offered to sell said property to the City, made a few remarks to the Committee and submitted two sworn statements from Messrs Louis Beaudry and P. Simard, avenir the value of said property.

The report from the Hygiene and Statistics Committee recommending that said property be purchased for the sum of \$35,000, was then submitted, and Ald. Dagenais, chairman of said Committee, having stated that said report as drafted was not the opinion expressed by the Hygiene Committee on said question, it was

Resolved: That said report be referred to the Hygiene and Statistics Committee for a new report.

Resolved: That the City assessors be asked to report on the value of the property offered for sale by Mr. Desmarais and Chaussé, building inspector, to report also as to the value of said property, and to declare if the same can be converted with advantage into an hospital for cases of tuberculosis.

3.—Submitted a communication from the Women's Hospital, asking for a grant.

Resolved: That the said demand be considered in the month of December next, when the budget will be voted.

4.—Submitted the following communications from the City treasurer:

(a) recommending that £300,000 out of the £500,000 which mature at London on the 25th instant, be paid, and that the balance be renewed for 3 months.

Resolved: To concur in said recommendation and that the City treasurer be instructed to submit, at the next meeting, the offers which will be made for the renewal of said sum of £200,000.

(b) recommandant qu'une résolution soit adoptée priant la Ville de St-Louis, qui doit bientôt faire partie de la Ville de Montréal, de fournir un état de ses affaires afin de connaître l'actif et le passif de ladite ville, et préparer le budget de l'année 1910 en conséquence.

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant que les autorités de la Ville St-Louis soient priés de fournir l'état demandé par le trésorier de la Cité.

(c) au sujet de la demande faite par M. E. Bernstein pour le remboursement d'une somme de \$50.00 qu'il a payé pour licence d'agent d'immeubles.

Résolu: Que cette Commission regrette de ne pouvoir acquiescer à la demande de M. Bernstein.

5.—Soumis l'état de la caisse pour la semaine finissant le 10 novembre 1909:

Encaisse aux banques, 6 novembre 1909	\$2,670,842
Recettes	125,647
	<hr/>
Déboursés	\$2,796,489
	178,740
	<hr/>
Balance	\$2,617,749

Encaisse aux banques, comme suit:

Banque de Montréal	\$1,727,041
Banque d'Hochelaga	590,708
Quebec Bank	300,000
	<hr/>
	\$2,617,749

6.—Soumise une requête de Melle Berthe Courtois, demandant une position de sténographe et une requête de M. J.-P. Kennedy demandant une position de comptable.

Déposées sur le bureau.

7.—Soumis un rapport de la Commission de Police, recommandant qu'une allocation de \$125.00 soit payée au sergent-détective Charpentier, au lieu d'un uniforme.

A ce sujet, soumis un rapport du contrôleur de la Cité, informant la Commission que, depuis 1904, une allocation pour uniforme a été accordée à M. Charpentier en sus de son salaire régulier.

Résolu: D'approuver ledit rapport de la Commission de Police.

8.—Soumis un rapport du surintendant de l'Aqueduc au sujet de la pose de tuyaux à l'eau sur les rues du parc Amherst, quartier St-Denis.

Déposé sur le bureau.

9.—Soumis les rapports suivants de la Commission de la Voirie:

(a) demandant un crédit de \$1,500 pour pavé en blocs d'asphalte l'intersection des rues Cadieux et Prince Arthur.

Résolu: D'approuver ce rapport.

(b) demandant un crédit de \$24,400 pour accorder au plus bas soumissionnaire, la "Montreal Ship Lining Co." le contrat pour la construction de bureaux et de magasins à la nouvelle cour du département de la Voirie pour la division Nord au coin des rues Huntley et de Fleurimont; plus \$1,220 pour payer les honoraires de l'architecte.

(c) demandant un crédit de \$9,300 pour accorder au plus bas soumissionnaire, M. D. Lalonde, le contrat pour la construction d'une maison et d'une écurie à la nouvelle cour du département de la Voirie, au coin des rues Huntley et de Fleurimont, et \$465 pour payer les honoraires de l'architecte.

(d) demandant un crédit de \$4,386 pour accorder au plus bas soumissionnaire, M. D. Lalonde, le contrat pour la construction d'une clôture devant entourer le terrain borné par les rues deFleurimont, Huntley et l'avenue Pacifique, et \$219.30 pour payer les honoraires de l'architecte.

(e) demandant un crédit de \$28,780 pour accorder au plus bas soumissionnaire, la "Montreal Ship Lining Co." le contrat pour la construction d'un atelier à l'angle des rues Huntley et de Fleurimont, et \$1,439 pour payer les honoraires de l'architecte.

Résolu: D'approuver ces rapports.

(f) demandant un crédit de \$10,000 pour le nettoyage des rues.

Résolu: D'approuver ce rapport, mais jusqu'au montant de \$5,000 seulement.

10.—Soumis un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, demandant un crédit de \$75.00 pour l'installation et l'entretien de deux lampes dans le quartier Hochelaga.

(b) recommending that a resolution be adopted, asking the town of St. Louis, which will soon form part of the City of Montreal, to file a statement of their affairs, showing their assets and liabilities, so as to prepare the budget for 1910.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the authorities of the town of St. Louis be asked to furnish the statement asked by the City treasurer.

(c) acent the demand made by Mr. E. Bernstein to be refunded of a sum of \$50 which he paid for a real estate license.

Resolved: That this Committee regret that they cannot entertain Mr. Bernstein's request.

5.—Submitted the cash statement for the week ending on the 10th of November 1909:

Cash in Banks, November 6th, 1909	\$2,670,842
Receipts	125,647
	<hr/>
	\$2,796,489
Disbursements	178,740
	<hr/>
Balance	\$2,617,749

Cash in Banks as follows:

Bank of Montreal	\$1,727,041
Banque d'Hochelaga	590,708
Quebec Bank	300,000
	<hr/>
	\$2,617,749

6.—Submitted a petition from Miss Berthe Courtois, asking for a position as stenographer, also a petition from J. P. Kennedy for a position as accountant.

Laid on the table.

7.—Submitted a report from the Police Committee, recommending that an allowance of \$125 be granted to sergeant detective Charpentier instead of a uniform.

In this connection, submitted a report from the City comptroller, informing the Committee that, since 1904, an allowance for uniforms had been granted to Mr. Charpentier over and above his regular salary.

Resolved: To concur in the Police Committee's report.

8.—Submitted a report from the superintendent of the Water department, anent the laying of water pipes in Amherst park, St. Denis ward.

Laid on the table.

9.—Submitted the following reports from the Road Committee:

(a) asking for an appropriation of \$1,500 to pave with asphalt blocks, the intersection of Cadieux and Prince Arthur streets.

Resolved: To concur in said report.

(b) for an appropriation of \$24,400 to award to the lowest tenderer, the Montreal Ship Lining Co., the contract for the erection of offices and stores, at the new Northern division yard of the Road department, Huntley and deFleurimont streets, plus \$1,220 for the architect's fees.

(c) for an appropriation of \$9,300 to award to the lowest tenderer, Mr. D. Lalonde, the contract for the erection of a dwelling and a stable at the new yard of the Road department, corner of Huntley and deFleurimont, and 465 for the architect's fees.

(d) for an appropriation of \$4,386 to award to the lowest tenderer, Mr. D. Lalonde, the contract for the erection of a fence to enclose the land bounded by de Fleurimont and Huntley streets and Pacific avenue, and \$219.30 to cover the architect's fees.

(e) for an appropriation of \$28,780 to award to the lowest tenderer, the Montreal Ship Lining Co., the contract for the construction of a shop, corner of Huntley and deFleurimont streets, and \$1,439 for architect's fees.

Resolved: To concur in said reports.

(f) for an appropriation of \$10,000 for the cleaning of streets.

Resolved: To concur in said report, but to the amount of \$5,000 only.

10.—Submitted a report from the Fire and Light Committee asking for an appropriation of \$75.00 to install and maintain two arc lamps in Hochelaga ward.

Résolu: Que la Commission regrette de ne pouvoir approuver ce rapport.

11.—Soumis un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, demandant un crédit de \$500 pour envoyer une délégation aux Etats-Unis.

Renvoyé à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

12.—Soumis un compte de M. N. Lacroix, s'élevant à \$9.60 pour travail du soir et une opinion du département en Loi à ce sujet.

Résolu: De recommander au Conseil de payer ce compte et de suspendre la règle 132 des Règles du Conseil afin que ce paiement puisse être effectué.

13.—Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

Résolu: De donner instruction au contrôleur de la Cité, de soumettre à la prochaine séance un état des crédits que la Commission des Finances a recommandé cette année au Conseil de voter, sur des raports de la Commission de la Voirie, pour des trottoirs et des pavages permanents.

14.—Soumis un rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville, demandant un crédit de \$3,200 pour la réfection de certains planchers dans l'hôtel de ville.

Résolu: De recommander au Conseil d'autoriser la Commission de l'Hôtel de Ville à demander des soumissions pour construire un plancher en mosaïque en avant du comptoir, dans le bureau de perception.

15.—Soumises les communications suivantes:

(a) de M. J.-Hamilton Ferns, demandant de voter un crédit pour engager une clavigraphiste durant quelques semaines.

Résolu: De recommander au Conseil de voter un crédit de \$50 pour cette fin.

(b) de MM. Georges Jolicoeur et R. Bourassa, demandant une position de percepteur.

Déposées sur le bureau.

(c) de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, recommandant M. Louis Mercille.

Résolu: D'informer Monseigneur Bruchési que le cas de M. Mercille sera pris en sérieuse considération lors du vote du budget au mois de décembre.

(d) de MM. D.W. et A.E. Brunet, offrant de vendre la balance de deux émissions de débentures du Village de Lorimier.

Renvoyée au trésorier de la Cité pour rapport.

(e) de la Cie du chemin St-Michel, au sujet de la vente du chemin St-Michel à la Cité.

Renvoyée au Département de la Voirie.

(f) de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, recommandant que l'intérêt sur certaines débentures vendues à la Banque Provinciale soit payé au bureau de ladite banque à Montréal.

Renvoyée au trésorier de la Cité pour qu'il agisse suivant la loi.

(g) de M. J.-L.H. Marcil, demandant d'être nommé estimateur à la place de feu M. Langevin.

Déposé sur le bureau.

16.—Vu le décès de M. Arthur Langevin, président des estimateurs, et vu que d'après la clause 373 de la Charte, le Conseil doit désigner celui des Estimateurs qui doit agir comme président,

Résolu: De recommander que M. J.-H. Ferns soit nommé président du bureau des Estimateurs pour d'ici à la fin de l'année.

17.—Les procès-verbaux de la sous-commission des réclamations, assemblée tenue le 11 courant, sont lus et approuvés.

18.—Les procès-verbaux suivants sont lus et toutes les résolutions et recommandations contenues dans ces procès-verbaux sont approuvés.

* * *

SOUS-COMMISSION DES FINANCES.

Au sujet de diverses questions qui lui ont été référées par la Commission des Finances.

Compte rendu de l'assemblée du 9 novembre.

Sont présents: les membres de ladite sous-commission, MM. les échevins L.-A. Lapointe et J.-B.-A. Martin.

Resolved: That the Committee regret that they cannot concur in said report.

11.—Submitted a report from the Fire and Light Committee, asking for an appropriation of \$500 to send a delegation to the United States.

Referred back to the Fire and Light Committee.

12.—Submitted an account from Mr. N. Lacroix, amounting to \$9.60 for night work, and an opinion from the Law Department in this connection.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the said account be paid and that rule 132 of the Rules of Council be suspended, so that the payment may be effected.

13.—On motion of Ald. J.-B.-A. Martin, it was

Resolved: That the City comptroller be instructed to submit for the next meeting, a statement showing the appropriations that the Finance Committee recommended Council to vote on reports from the Road Committee, for sidewalks and permanent pavings.

14.—Submitted a report from the City Hall Committee, asking for an appropriation of \$3,000 to renew certain floors in the City Hall.

Resolved: To recommend Council that the City Hall Committee be authorized to call for tenders for the laying of a mosaic floor in front of the counter, in the long room.

15.—Submitted the following communications:

(a) from Mr. J. Hamilton Ferns, asking for an appropriation to engage a typewriter for a few weeks.

Resolved: To recommend Council to vote an appropriation of \$50 for said purpose.

(b) From Mr. George Valiquette and R. Bourassa, asking to be appointed collector.

Laid on the table.

(c) from His Grace Archbishop Bruchesi, recommending Mr. Louis Mercille.

Resolved: That His Grace be informed that the case of Mr. Mercille will be seriously considered when the budget will be voted, in the month of December next.

(d) from Messrs. D. W. and A. E. Brunet, offering to sell the balance of two emissions of debentures of the Town of Lorimier.

Referred to the City treasurer for a report.

(e) from the St. Michel Road Co., in connection with the sale of St. Michel road to the City.

Referred to the Road Committee.

(f) from the Board of the Catholic Schools of Montreal, recommending that the interest on certain debentures sold to the "Banque Provinciale" be paid at the office of said bank, at Montreal.

Referred to the City treasurer with instructions to act according to law.

(g) from Mr. J. L. H. Marcil, asking that he be appointed assessor to replace the late Mr. Langevin.

Laid on the table.

16.—In view of the death of Mr. Arthur Langevin, chairman of the assessors, and inasmuch as, according to clause 373 of the charter, the Council must indicate which of the assessor shall act as president.

Resolved: To recommend the appointment of Mr. J. H. Ferns as president of the Board of Assessors until the end of the year.

17.—The minutes of the sub-committee on Claims, meeting held on the 11th instant, were read and confirmed.

18.—The following minutes were read and all the resolutions contained therein were confirmed.

FINANCE SUB-COMMITTEE

Answer different questions which were referred to them by the Finance Committee.

Report of meeting held the 9th of November.

Present: the members of said sub-committee, Ald. L. A. Lapointe and J. B. A. Martin.

Sont aussi présents: MM. les échevins Guay et Séguin. Soumises et lues les communications suivantes:

(a) de M. Arnoldi, sous-trésorier de la Cité, informant la Commission que M. L.J. Lefevre, un des percepteurs de la taxe d'eau, ne remplit pas ses devoirs avec la compétence voulue;

(b) de M. H. Brouillette, offrant sa démission comme percepteur des taxes et demandant que la Ville lui paie une pension;

(c) du trésorier de la Cité, au sujet de M. Adhémar, recors du bureau de la perception des taxes.

Sur recommandation de M. le trésorier et de M. l'assistant-trésorier, il est

Résolu: De recommander au Conseil, conformément à la clause 338a de la loi 9 Ed. VII, chap. 81, d'accorder, d'ici à la fin de l'année, à M. H. Brouillet, percepteur des taxes, une gratification de \$25.00 par mois; et à M. Adhémar une gratification de \$41.00 par mois, la maladie et le vieil âge rendant ces deux fonctionnaires incapables de remplir leurs fonctions.

Il est aussi

Résolu: De recommander que M. L.-J. Lefevre, actuellement percepteur de la taxe d'eau soit nommé recors à la place de M. Adhémar et que M. Théophile Bourdon remplace M. Lefevre, au même salaire et conditions que son prédecesseur.

Il est aussi

Résolu: De recommander que M. W. Gaucher soit nommé à la place de M. H. Brouillet, son traitement devant être fixé à \$750 par année.

(d) de MM. Thomas Nelson & Sons, offrant de vendre le "Nelson's Loose Leaf Reference System and Bureau of Research for special information."

Renvoyée au greffier de la Cité pour savoir si cette offre devrait être acceptée.

(e) de l'Honorable L.O. David, greffier de la Cité, demandant que M. Lemire, sténographe à la Cour du Recorder, soit transféré dans son département.

(f) du trésorier de la Cité, demandant que M. Bourassa, un des employés du bureau de perception, soit transféré dans un autre département.

Résolu: De recommander, si la Commission de Police y consent, que M. Lemire soit transféré dans le bureau du greffier et que M. Bourassa soit transféré dans le Bureau de la Cour du Recorder à la place de M. Lemire. MM. Lemire et Bourassa devant recevoir le même salaire qu'ils reçoivent actuellement. M. le greffier, lorsque MM. les Recorders l'exigeront, devra mettre à leur disposition un sténographe pour prendre des dépositions en Cour du Recorder.

(g) du Trésorier de la Cité, demandant que MM. Soulière, Haynes et Bélair, commis surnuméraires, soient nommés employés permanents.

Résolu: De recommander que les services de MM. Soulières, Haynes et Bélair soient retenus d'ici à la fin de l'année.

(h) de MM. E.-René Hubert, J.-O.-E. Payette, J.-A. Landry et Adolphe Senécal, demandant d'être nommés estimateurs à la place de feu M. Langevin.

M. l'échevin L.-A. Lapointe suggère que cette nomination soit remise au mois de décembre.

M. l'échevin J.-B.-A. Martin se déclare opposé à cette suggestion.

Il est alors

Résolu: De remettre l'étude de cette question et de faire subir des examens aux applicants, jeudi, le 11 courant, à 10 heures a.m.

(i) de M. F.-M. Lavoie, ex-sec.-trésorier de la ville de Lorimier, demandant que la Ville lui paie \$25.00 par mois, vu qu'il est obligé d'évacuer le logement qu'il occupe dans l'Hôtel de Ville de Lorimier.

Résolu: De recommander que cette communication soit renvoyée au Département en Loi pour connaître quelles sont les obligations de la Cité à ce sujet.

(j) de MM. A. Ducharme et L.-A. Ouimet, inspecteurs de la perception des taxes, demandant que leur titre soit changé.

Résolu: De recommander que le titre de MM. Ducharme et Ouimet soit changé en celui de "sous-percepteurs des taxes personnelles".

There were also present: Ald. Guay and Séguin.

Submitted and read the following communications:

(a) from Mr. Arnoldi, asst. City treasurer, informing the Committee that Mr. L. J. Lefevre, one of the collectors of the water tax, does not perform his duties satisfactorily.

(b) from Mr. H. Brouillette, offering his resignation as collector of taxes and asking the City to pay him a pension;

(c) from the City treasurer anent Mr. Adhémar, bailiff in the office of the collection of taxes.

On recommendation of the City treasurer and of his assistant, it was

Resolved: To recommend Council, in conformity with clause 338 of act 9 Ed. VII, chap. 81, to grant from now till the end of the year, to Messrs. H. Brouillet, tax collector, a gratuity of \$25 per month, and to Mr. Adhémar a gratuity of \$41 per month; the two above mentioned officials being unable on account of illness and old age to fulfil their duties.

It was also

Resolved: To recommend that Mr. L. J. Lefevre, presently collector of the water tax be appointed to replace Mr. Adhémar and that Mr. Théophile Bourdon replace M. Lefevre, with the same salary and on the same conditions as his predecessor.

It was also

Resolved: That Mr. W. Gaucher be appointed to replace Mr. H. Brouillet, with a salary of \$750 per annum.

(d) from Messrs. Thomas Nelson & Sons, offering to sell the Nelson's Loose Leaf Reference System and Bureau of Research for special information.

Referred to the City clerk so as to ascertain whether said offer should be accepted.

(e) from Hon. L. O. David, City clerk, asking that M. Lemire stenographer at the Recorder's Court, be transferred to his department.

(f) from the City treasurer, asking that Mr. Bourassa, one of the employees of the long room, be transferred in an other department.

Resolved: To recommend, provided Police Committee will consent, that Mr. Lemire be transferred to the City clerk's office and that Mr. Bourassa be transferred in the office of the Recorder's Court, in Mr. Lemire's place. Messrs. Lemire and Bourassa to receive the same salary they presently receive. It being understood that when the Recorders shall ask for a stenographer to take evidence before the Recorder's Court, the City clerk shall put one at their disposal.

(g) from the City treasurer, asking that Messrs. Soulière, Haynes and Belair, supernumerary clerks, be appointed permanent employees.

Resolved: That the services of Messrs. Soulière, Haynes and Belair be retained until the end of the year.

(h) from Messrs. E. René Hubert, J. O. E. Payette, J. A. Landry and Adolphe Senécal, asking to be appointed assessors to replace the late Mr. Langevin.

Ald. L. A. Lapointe suggested that the said appointment be deferred until December next.

Ald. J. B. A. Martin opposed said suggestion.

It was then

Resolved: To defer the matter and to examine the applicants, Thursday, the 11th instant, at 10 o'clock a.m.

(i) from Mr. F. M. Lavoie, ex-sec.-treasurer of the town of Lorimier, asking the City to pay him \$25 per month, in view of the fact that he is compelled to leave the lodgings occupied by him in the de Lorimier town hall.

Resolved: To recommend that the said communication be referred to the Law Department for an opinion as to the obligations of the City in this connection.

(j) from Messrs. A. Ducharme and L. A. Ouimet, inspectors for the collection of taxes, asking that their title be changed.

Resolved: To recommend that the title of Messrs. Ducharme and Ouimet be changed into that of "assistant collectors of personal taxes".

Soumis un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage recommandant de voter au sous-chef Jackson, qui vient de donner sa démission, un bonus de \$1,000.

Résolu: De recommander que ce rapport soit approuvé, la Cité ayant le droit d'accorder telle gratification en vertu de l'article 338a de la Charte.

SOUS-COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 11 novembre.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe et J.-B.-A. Martin.

Soumises des communications de MM. L.-N. Senécal, J.-A. Landry et E.-R. Hubert, retirant leur candidature à la position d'Estimateurs

Déposées sur le bureau.

Les requêtes de MM. Emile Dansereau et P. Olivier, demandant certaines promotions, sont déposées sur le bureau, les positions demandées n'étant pas vacantes.

La Commission procède alors à l'examen de MM. J.-O.-E. Payette et Adolphe Senécal, candidats pour la position d'estimateur.

Après examen des candidats, la sous-commission déclare qu'elle ne peut recommander aucun des candidats et recommande que la nomination du remplaçant de feu M. Langevin, soit remise au mois de décembre.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 15 novembre.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Guay, J.-B.-A. Martin, Laviolette, Fraser, Séguin, Robinson.

Le trésorier ayant soumis une lettre de la Banque de Montréal, offrant de renouveler pour trois mois £200,000 de l'emprunt temporaire de £500,000 qui devient dû à Londres le 25 du courant à 4% pour cent par année, et aussi des lettres de la Banque British North America, de la Banque de Québec, du Crédit Foncier Franco-Canadien, de la Banque d'Hochelaga, refusant de s'occuper de cette transaction, il est

Résolu: Que ladite offre de la Banque de Montréal soit acceptée, et que le Maire, le trésorier et le contrôleur soient et ils sont par les présentes autorisés à signer ledit renouvellement des Bons du trésor, le tout suivant la lettre de la Banque de Montréal, en date du 15 novembre 1909.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 15 novembre.

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, Mercier, McKenna, Larivière, Robillard, Gadbois et Nault.

Soumis et lu les rapports suivants:

(a) Du chef du service des Incendies re protection contre l'incendie dans le quartier de Lorimier, déclarant qu'il y a actuellement dans le poste de pompiers de cet endroit, un lieutenant et quatre (4) pompiers, un wagon à boyaux et un fourgon d'échelle, et que le fourgon d'échelle ne fonctionne pas par le fait qu'il n'y a pas de pompiers

Submitted a report from the Fire and Light Committee, recommending to vote to sub-chief Jackson, who has recently resigned, a gratuity of \$1,000.

Resolved: To recommend that the said report be approved, the City having the right to grant such gratuity in view of article 338a of the Charter.

* * *

FINANCE SUB-COMMITTEE

Report of meeting held the 11 November.

Present: Ald. L. A. Lapointe and J. B. A. Martin.

Submitted communications from Messrs. L. N. Senécal, J. A. Landry and E. R. Hubert, withdrawing their application for the position of Assessor.

Laid on the table.

Petitions from Messrs Emile Dansereau and P. Olivier, applying for promotion, were laid on the table, as the positions asked for are not vacant.

The Committee then proceeded to examine Messrs. J. O. E. Payette and Adolphe Senécal, applicants for the position of Assessor.

After having examined the candidates, the sub-committee declared that they could not recommend any of them and that the appointment of the assessor to replace the late Mr. Langevin, be deferred until December next.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of special meeting held the 15th November.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Guay, J. B. A. Martin, Laviolette, Fraser, Séguin, Robinson.

The treasurer having submitted a letter from the Bank of Montreal offering to renew £200,000 of the £500,000 temporary loan maturing in London on the 25th inst. at 4% per cent. per annum for three months, and also letters from the Bank of British North America, the Quebec Bank, the "Crédit Foncier Franco-Canadien", the Canadian Bank of Commerce and the "Banque d'Hochelaga" declining to entertain the proposition, it was

Resolved: That the said offer of the Bank of Montreal be accepted and that the Mayor, treasurer and comptroller be and they are hereby authorized to sign the necessary renewal Treasury Bills, the whole as per letter of the Bank of Montreal, dated 15th November 1909.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held the 15th November.

Present: Ald. Yates, chairman, Mercier, McKenna, Larivière, Robillard, Gadbois and Nault.

1.—Submitted and read the following reports:—

(a) From the chief of the Fire Department, re fire protection in de Lorimier ward, stating that there was actually in the fire-station of that locality, a lieutenant and four (4) firemen, a hose wagon and a ladder truck, and that the ladder truck was not in service owing to the fact

pour prendre charge de cet appareil, et recommandant que la somme de \$462.94 soit votée comme suit:	
1 capitaine, 40 jours à \$800.00 par année (du 22 novembre au 1er janvier 1910)	\$ 87.67
Loyer pour capitaine, 40 jours à \$300.00 par année	32.87
5 pompiers à \$625.00 par année (40 jours chacun)	\$68.48
	342.40
	\$462.94

Après délibération, il est

Résolu: Que le rapport soit déposé sur le bureau jusqu'à la prochaine assemblée, et que M. le président soit prié de s'aboucher avec le chef à ce sujet.

(b) Du chef du service des Incendies, informant la Commission que les pompiers ont été appelés pour la troisième fois pour éteindre un feu à la bâtie Rolland, et recommandant que des ordres sévères soient donnés afin que ladite bâtie soit démolie sans plus de retard.

Résolu: Que l'inspecteur des édifices reçoive instruction de notifier Mme Martin, propriétaire de la bâtie, de démolir les ruines de cette construction immédiatement.

(e) Du chef du service des Incendies, transmettant une requête des héritiers de M. Jean Naud, ex-sous-chef du service des Incendies, demandant qu'une indemnité de \$1,000 leur soit accordée, suivant la résolution adoptée par le Conseil, le 18 janvier 1875.

Est aussi soumis, à ce sujet, le testament de M. Jean Naud.

Renvoyé au Département en Loi avec prière de faire rapport pour la prochaine assemblée.

(d) De l'inspecteur des Edifices, déclarant qu'il a visité l'atelier en arrière de la caserne de pompiers No 20, No 5 de la rue Chenneville, et que d'après information obtenue des employés dudit atelier, MM. P. Gadbois & Co., en sont les propriétaires, et qu'il n'y a pas de gazoline emmagasinée ou en vente à cet endroit. L'entrepôt de MM. P. Gadbois & Co., est situé sur la rue Hôtel de Ville, pour lequel ils ont obtenu un permis du Conseil de Ville.

Résolu: Que ce rapport soit reçu et déposé aux archives.

(e) De l'inspecteur des Edifices, au sujet d'une lettre de M. A.-W. Glassford, qui se plaint de certaine incommodité causée par un tuyau en fer galvanisé, lequel tuyau projète de l'un des châssis de la bâtie occupée par la Compagnie "Castle Blend Tea, Limited" sur la rue Stanley.

Résolu: Que ce rapport soit reçu et déposé aux archives, et qu'une copie en soit transmise à M. A.-W. Glassford.

M. l'échevin Mercier entre dans la Chambre de la Commission.

(f) De l'inspecteur des Edifices, au sujet d'une requête de M. R.-F. Girdwood, demandant la permission d'emmagasiner de l'huile de charbon, de la gazoline et du Naphte, sur le lot 7 rue Berthelet, pour la réparation d'automobiles.

Est soumise à ce sujet une contre requête de propriétaires et locataires qui résident dans le voisinage immédiat du No 7, rue Berthelet, s'opposant à ladite requête.

Après délibération, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la permission demandée ne soit pas accordée.

(g) De l'inspecteur des Edifices, au sujet d'une requête de MM. Alex. Jeffrey & Co., demandant la permission d'ériger un hangar devant être utilisé comme entrepôt, sur le lot portant les Nos 81 et 83 de la rue Wellington, quartier Ste-Anne, déclarant que cette construction sera solide, et que le danger pour le feu sera beaucoup réduit, car tous les murs intérieurs sont enduits de matériaux incombustibles, et aucune objection n'étant soulevée, il est

Résolu: D'accorder la permission demandée, sauf néanmoins la surveillance et l'approbation de l'inspecteur des Edifices, et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

(h) De l'inspecteur des Edifices re requête de M. Alfred E. Dufty, demandant la permission d'installer une machine à vapeur de 9 chevaux-vapeur, sur le lot No 191 du cadastre, subdivisions No 1704, No 2381 rue Notre-Dame Ouest, quartier St-Henri, déclarant que le requérant s'est conformé au règlement No 340, et aucune objection n'étant soulevée, il est

that there was no fireman to take charge of it, and recommending that the sum of \$462.94 be voted, as follows:

1 captain, 40 days at \$800 per annum (from November 22nd to January 1st 1910)	\$87.67
Rent allowance for capt., 40 days, at \$300 p. annum	32.87
5 firemen at \$625 per annum (40 days)	\$68.40
	342.40
	\$462.94

After deliberation, it was

Resolved: That the report be left in abeyance until next meeting, and that the chairman be requested to confer with the chief on the matter.

(b) From the chief of the Fire Department, informing the Committee that firemen had been called for the third time to put out a fire at Rolland building, and recommending that strict orders be given to have the said building demolished without delay.

Resolved: That the Building Inspector be instructed to notify Mrs. Martin, proprietor of the said building, to have the ruins of that structure demolished at once.

(c) From the chief of the Fire Department, transmitting an application from the heirs of Mr. Jean Naud, ex-sub-chief of the Fire Department, asking that they be paid an indemnity of \$1,000, according to the resolution adopted by the Council the 18th January 1875.

In this connection, Mr. Jean Naud's will was also submitted.

Referred to the Law Department, with instructions to report thereon for next meeting.

(d) From the Building Inspector, stating that he had visited the shop back of No. 20 Fire Station, No 5, Chemin-ville street, and that from information obtained from the employees of said shop, Messrs. P. Gadbois & Co., are the proprietors, and that no gasoline is stored or sold at that place. Messrs. Gadbois & Co.'s storage of gasoline is situated on City Hall Avenue, for which they have obtained a permit from the City Council.

Resolved: That the report be received and filed of record.

(e) From the Building Inspector re letters from Mr. A. W. Glassford, complaining of certain nuisance caused by a galvanized iron pipe which projects from one of the windows of the premises occupied by the Castle Blend Tea Co., Limited, on Stanley street.

Resolved: That the report be received and filed of record, and that a copy of said report be transmitted to Mr. A. W. Glassford.

Ald. Mercier entered the Committee room.

(f) From the Building Inspector re petition from Mr. R. F. Girdwood, applying for permission to store coal oil, gasoline and naphtha, on lot No. 7 Berthelet street, for the repairs of automobiles.

In this connection, was submitted a counter petition from proprietors and tenants residing in the immediate neighborhood of No. 7 Berthelet street, strongly opposing the said petition.

After deliberation, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the permission sought for be not granted.

(g) From the Building Inspector re petition from Messrs. Alex Jeffrey & Co., applying for the erection of a shed to be used as a storehouse, on lot bearing Nos. 81 and 83 Wellington street, St. Ann's ward, and stating that the structure will be a solid one, and that the danger of fire will be greatly reduced as all the outside walls will be encased with incumbustible material, and there being no opposition, it was

Resolved: That the permission sought for be granted, subject however, to the superintendence and approval of the Building Inspector, and that a report be made to Council accordingly.

Ald. McKenna entered the Committee room.

(h) From the Building Inspector re petition from Mr. Alfred E. Dufty, asking permission to erect a steam engine of 9 horse power, on lot cadastral No. 191, subdivision No. 1704, No. 2381 Notre-Dame street West, St. Henry ward, and stated that the petitioner was in conformity with the provisions of By-Law No. 340, and there being no opposition, it was

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la permission demandée soit accordée, sauf néanmoins la surveillance et l'approbation de l'inspecteur des Édifices.

(i) De l'inspecteur des Édifices, *re* requête de M. J.-A. Richard, demandant la permission d'occuper le lot No 406 de la rue Joliette, quartier Hochelaga, pour l'emmagasinage et la vente de bois de corde, de charbon, de foin et de paille, et déclarant que le requérant s'est conformé au règlement No 340, et aucune objection n'étant soulevée, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la permission demandée soit accordée, sauf néanmoins la surveillance et l'approbation de l'inspecteur des Édifices.

(j) Du surintendant du service de l'Eclairage au sujet d'une requête de citoyens résidant sur la rue St-Christophe, demandant plus de lumière sur ladite rue, entre les rues Ontario et de Montigny, et déclarant qu'une lampe à arc a été enlevée par la Compagnie "Montreal Light, Heat & Power" sur la rue St-Christophe, avec 86 autres dans différentes parties de la Ville, et que ladite rue, sur une distance de 1,000 pieds, se trouve complètement dans l'obscurité, et suggérant qu'un crédit soit voté pour remplacer les lampes qui ont été enlevées, des plaintes et protestations ayant été reçus de citoyens de toutes les parties de la Ville.

Après délibérations et vu que depuis que tant de lampes ont été enlevées, de nombreuses plaintes et protestations sont reçues de citoyens de toutes les parties de la Ville,

M. l'échevin Gadbois,

Propose: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la somme de \$6,000.00 soit votée et mise à la disposition du service de l'Eclairage pour l'achat d'environ 200 lampes du même modèle que celui dont se sert la Compagnie "Montreal Light, Heat & Power" afin de remplacer les lampes qui ont été enlevées et pour l'installation de lampes additionnelles qui seront requises.

La proposition étant mise aux voix, la Commission se partage:

Pour: Gadbois, McKenna, Larivière, Mercier—4.

Contre: Yates—1.

La proposition étant affirmativée, il est

Résolu: En conséquence.

M. l'échevin Gadbois,

Propose: Que les membres présents à cette assemblée soient constitués en Commission spéciale afin d'étudier l'opportunité de l'installation d'une usine électrique municipale pour l'éclairage des rues, et de faire rapport sur les usines les plus modernes, et qui se prêtent le mieux aux conditions qui existent à Montréal.

Ladite proposition étant mise aux voix, la Commission se partage:

Pour: Gadbois, McKenna, Larivière—3.

Contre: Mercier, Yates—2.

La proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

2.—Soumis et lu un rapport du surintendant du service de l'Eclairage, demandant l'autorisation de signer un contrat avec la Compagnie "Montreal Light, Heat & Power" pour la fourniture de l'éclairage électrique du nouvel atelier du service de la Voirie, rue du Grand Tronc, et attirer l'attention de la Commission sur le fait qu'un pourcentage de 5 p. c. est accordé par la Compagnie, sur un contrat d'un an, et 33 1/3 pour cent sur un contrat de 5 ans.

Après délibération, il est
Résolu: Que le surintendant du service de l'Eclairage soit autorisé à signer un contrat avec la Compagnie "Montreal Light, Heat & Power Co.", pour un an pour l'éclairage du nouvel atelier du service de la Voirie, rue du Grand Tronc.

3.—Soumise et lue une lettre de la "Canadian May-Oatway Fire Alarm Limited", au sujet d'une circulaire expliquant le système d'alarme d'incendie automatique "May-Oatway".

Renvoyée au chef du service des Incendies, et au surintendant du service des Alarms d'incendie.

4.—Soumise et lue une lettre de M. Horsfall, au nom de l'institut "Baron de Hirsch" *re* clôture brisée en arrière du poste de pompiers No. 5.

Renvoyée à M. le président.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the permission sought for be granted, subject, however, to the superintendence and approval of the Building Inspector.

(i) From the Building Inspector *re* petition from Mr. J. A. Richard, asking permission to occupy lot No. 406, Joliette street, Hochelaga ward, for the storage and sale of cord wood, coal, hay and straw, and reported that the petitioner was in conformity with By-Law No 340, and there being no opposition, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the permission sought for be granted, subject, however, to the superintendence and approval of the Building Inspector.

(j) From the superintendent of the Light Department *re* petition from citizens of St. Christophe street, asking for more light on said street, between Ontario and De Montigny streets, stating that an arc lamp was removed by the Montreal Light, Heat and Power Co., on St. Christophe street, along with (86) others from different parts of the City, and that the said street for a distance of 1,000 feet is in complete darkness, and suggesting that some appropriation be provided for, to replace the lamps that have been removed and to place additional lights where most urgently needed in other parts of the City.

After due deliberation, and in view of the fact that since so many lights were removed from street lighting service, complaints and protests have been received from citizens of all parts of the City.

Ald. Gadbois

Moved: That a report be made to Council recommending that the sum of \$6,000 be voted and placed at the disposal of the Light Department for the purchase of about 200 lamps of the same type as is actually used by the Montreal Light, Heat and Power Co., for the purpose of replacing the lamps that have been removed and for the placing of additional lamps that may be required.

The motion being put, the Committee divided:

Yea: Gadbois, McKenna, Larivière and Mercier—4.

Nay: Yates—1.

The motion was carried, and it was

Resolved: Accordingly.

Ald. Gadbois

Moved: That the members present at this meeting be appointed as a special Committee for the purpose of studying the advisability of the installation of a Municipal plant for electric street lighting, and that a report be made on the most modern plants and the most suitable in view of the conditions existing in Montreal.

The motion being put, the Committee divided:

Yea: Gadbois, McKenna and Larivière—3.

Nay: Mercier and Yates—2.

The motion was carried, and it was

Resolved: Accordingly.

2.—Submitted and read a report from the superintendent of the Light Department, asking that he be authorized to sign a contract with the Montreal Light, Heat and Power Co., for the supply of electric lighting at the new Road Department shop, Grand Trunk street, and calling the attention of the Committee to the fact that 5 per cent discount is allowed by the Company on one year contract and 33 1/3 per cent discount on a five year contract.

After deliberation, it was

Resolved: That the superintendent of the Light Department be authorized to sign one year contract with the Montreal Light, Heat and Power Co., for the lighting of the new Road Department shop, Grand Trunk street.

3.—Submitted and read a letter from the Canadian May-Oatway Fire Alarm, Limited, *re* circular describing the May-Oatway system of automatic fire alarms.

Referred to the chief of the Fire Department, and to the superintendent of the Fire Alarm Department.

4.—Submitted and read a letter from Mr. H. Horsfall, on behalf of the Baron de Hirsch Institute *re* broken fence back of No. 5 Fire Station.

Referred to the chairman.

5.—A la demande de M. l'échevin Nault, la requête de la Compagnie "Montreal Lumber" demandant la permission d'ouvrir une cour à bois de construction, à l'angle des rues Guy et Notre-Dame, quartier St-Joseph, laquelle permission a été accordée par cette Commission le 28 mai 1909, est prise en considération.

Après délibération, il est

Résolu: Que la question soit renvoyée à l'inspecteur des Edifices avec prière de faire rapport pour la prochaine assemblée.

Ajournement.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 17 novembre.

Sont présents: MM. les échevins Dagenais, président, O'Connell, N. Lapointe, Marin, Carter, Prud'homme et L'Espérance.

1—Une délégation de propriétaires, présidée par le docteur J.-M. Aumont, se présente devant la Commission et se plaint au sujet des inconvenients causés par la rivière St-Pierre, dans laquelle les municipalités environnantes déversent leurs égouts depuis des années.

M. le président déclare que cet état de choses est connu de la Commission depuis longtemps. Plusieurs municipalités sont intéressées à faire cesser cet inconvenient, et une commission d'experts dont M. Janin, le surintendant de l'Aqueduc fait partie, a été constituée pour étudier la question de faire cesser cet état de choses en convertissant ladite rivière en un égout couvert. Ce travail devrait coûter environ \$2,000,000.

Le Médecin Officier de Santé et M. Janin parlent sur le sujet, ce dernier déclare que les rapports des experts seront prêts pour le 1er janvier 1910, et vu que le coût de l'amélioration requise sera très considérable, le Gouvernement Fédéral, qui a autorisé les municipalités de la Côte St-Paul, de Lachine, de la Ville Emard, de Notre-Dame de Grâces et autres, à déverser leurs canaux d'égouts dans ladite rivière, devrait être appelé à contribuer sa grande part dans le coût de cette entreprise.

M. l'échevin Guay, qui est présent, considère que toutes les municipalités qui se servent de ladite rivière pour y déverser leurs égouts devraient être forcés de payer leur part contributoire dans le coût de la conversion de ladite rivière en un égout collecteur.

Après discussion,

Résolu: Que le Médecin Officier de Santé demande l'opinion des Avocats de la Ville, pour savoir ce qui peut être fait en plus de ce qui se fait actuellement.

2.—Soumise une requête de certains plombiers licenciés, protestant contre l'usage de joints autres que des joints essuyés en rapport avec les travaux de plomberie.

Soumise une communication de l'Association des Maîtres-plombiers, demandant que soit reçue une délégation représentant leurs vues qui sont opposées à tout autre joint que les joints essuyés dans les travaux de plomberie.

Des délégations de Maîtres et d'autres plombiers se présentent devant la Commission.

MM. Ogilvie et Jos. Thibault parlent au nom des maîtres-plombiers.

MM. Burke et Clayton au nom de certains plombiers licenciés.

Ces messieurs prétendent que le joint dont M. Lafrance propose l'usage, n'est pas sûr et ne saurait résister à la tension lorsqu'il sera mis en mouvement ou supporter les effets des eaux chaudes ou froides qui y circuleront.

L'Ingénieur Sanitaire considère que le joint essuyé est préférable.

M. Lafrance, qui a un brevet pour le nouveau joint, ainsi que M. Pierre Charton, ingénieur, parlent en faveur de son emploi.

Résolu: De différer l'étude de cette question jusqu'à ce qu'une épreuve dudit joint ait été faite à l'Université McGill et par M. Doré.

5.—At the request of Ald. Nault, the petition of the Montreal Lumber Co., asking permission to establish a lumber yard, corner of Guy and Notre-Dame streets, St. Joseph ward, which permission was granted by this Committee, the 28th of May 1909, was taken up.

After deliberation, it was

Resolved: That the question be referred to Building Inspector with instructions to report thereon for next meeting.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of meeting held the 17th November.

Present: Ald. Dagenais, chairman, O'Connell, N. Lapointe, Marin, Carter, Prud'homme and L'Espérance.

1.—A deputation of proprietors, headed by Dr. J. M. Aumont, appeared before the meeting and through the latter laid a complaint of the nuisance caused by "La rivière St-Pierre" into which surrounding municipalities for years, have discharged their sewage.

The chairman stated that this state of affairs was known to the Committee for a long time. A number of municipalities were interested in doing away with the nuisance, and a board of experts of which superintendent Janin of the Water Department was a member had been appointed to study the question of abating the nuisance by the conversion of the said river into a covered sewer. The work would cost about \$2,000,000.

The Medical Officer of Health and Mr Janin spoke upon the subject, the latter stating that the reports of the experts would be ready by the 1st January 1910, and that as the cost of the improvement required would be very considerable, the Federal Government which had authorized the municipalities of Côte St.Paul, Lachine, Ville Emard, Notre-Dame de Grâces and others, to discharge their sewers into the said river, should be called upon to contribute a large share of the cost.

Ald. Guay considered that all the municipalities that used the river for their sewage should be compelled to contribute their share towards the cost of the conversion of the said river into a sewer.

After discussion,

Resolved: That the Medical Officer of Health ask the opinion of the City Attorneys as to what further action than is at present being taken, can be carried out in this matter.

2.—Submitted petition of certain licensed plumbers against the use of other than wiped joints in connection with plumbing work.

Submitted communication from the Master-Plumbers' Association, asking that a delegation to represent their view against other than wiped joints in plumbing works, be received.

Deputations of Master and other plumbers appeared before the meeting.

Messrs. Ogilvie and Jos. Thibault spoke on behalf of the master-plumbers.

Messrs. Burke and Clayton, on behalf of certain licensed plumbers.

Those speakers, held that the joint proposed to be used by Mr. Lafrance was not a safe one and would not stand the strain of moving when in position or withstand the effects of the hot and cold contents passing through it.

The Sanitary Engineer considered the wiped joint preferable.

Mr. Lafrance, the patentee of the new joint, as well as Mr. Pierre Charton, Engineer, spoke in favor of its use.

3.—*Résolu:* Vu le rapport de l'Ingénieur Sanitaire et le certificat des architectes, MM. Asselin & Perron, maintenant devant la Commission, la somme de \$2,500 soit payée à M. L. Langevin, entrepreneur, pour travaux déjà faits en rapport avec le parachèvement du bain Lévesque.

4.—*Résolu:* Que rapport soit fait au Conseil demandant la permission d'opérer un virement de la somme de \$70 sur le crédit pour "Salaires des gardiens des bains publics" et d'appliquer ce montant au salaire du chauffeur du bain Lévesque.

5.—*Résolu:* Que le rapport de l'Ingénieur Sanitaire au sujet de l'état sanitaire de la caserne des pompiers No 5 (rue Berthelet) soit renvoyé à la Commission des Incendies et de l'Eclairage; et que ledit officier reçoive instruction de surveiller les travaux requis pour mettre ledit édifice dans un état sanitaire convenable.

6.—*Résolu:* Que la lettre du "Montreal Women's Club", concernant le pavage et l'entretien des places de cochers, soit référée à la Commission de la Voirie.

7.—Le Médecin Officier de Santé attire l'attention sur le fait qu'un patient qui souffre de la coxalgie (tuberculeuse), et que l'on ne pouvait plus garder dans les hôpitaux, est maintenant obligé de demeurer dans une famille où il y a six enfants.

8.—*Résolu:* De demander des soumissions par la voie des journaux pour la construction du bain St-Denis, huit jours de délai pour la réception des soumissions devant être accordés, et les conditions ordinaires devant être spécifiées dans l'annonce.

9.—*Résolu:* D'autoriser M. A. Piché, architecte, de préparer les plans et devis pour le bain que l'on se propose de construire dans la partie Ouest de la Ville, Avenue Brewster, et de consulter MM les échevins N. Lapointe et O'Connell à ce sujet.

10.—*Résolu:* Que le rapport du docteur St-Georges, bactériologiste de la Cité, montrant que les échantillons de l'eau de la Ville qu'il a examinés étaient exempts de bactéries nuisibles soit reçu.

11.—*Résolu:* De référer l'offre de MM. Trudeau et Frère Durocher.

Ajournement.

J.-I. FLYNN,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 19 novembre.

Sont présents: MM. les échevins L'Espérance, président, Leclaire, Labrecque et O'Connell.

Avant de procéder à l'ordre du jour, M. le président, au nom des membres de la Commission, souhaite la bienvenue à M. l'échevin Labrecque qui a été nommé par le Conseil pour faire partie de cette Commission.

M. l'échevin Labrecque remercie M. le président et ses collègues de leur chaleureuse réception.

1.—M. le président ouvre les soumissions requises pour réparations à l'hôtel de ville de St-Henri.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin O'Connell

Propose: Que de nouvelles soumissions soient demandées et que des devis soient préparés par le surintendant de l'Hôtel de Ville pour les réparations en question.

Sur ce sujet, ledit surintendant fait rapport qu'il est urgent de faire aussi des réparations au Château de Ramezay.

Résolu: De renvoyer l'étude de ces questions à la sous-commission de l'Hôtel de Ville avec instruction audit surintendant de préparer des devis, de demander quelques soumissions, et d'autoriser ladite sous-commission à faire faire lesdites réparations par le plus bas oumissionnaire dans les deux cas.

2.—Lue une lettre de l'Union Saint-Joseph de Saint-Henri, en date du 4 novembre courant, demandant l'usage gratuit de la salle municipale de Saint-Henri pour le 25 novembre courant au soir.

Résolu: De faire droit à ladite demande.

3.—*Resolved:* That in view of the report of the Sanitary Engineer and the certificate of the Architects, Messrs. Asselin & Perron, now before the meeting, the sum of \$2,500 be paid Mr. L. Langevin, contractor, for work already done in connection with the completion of the Lévesque bath.

4.—*Resolved:* That a report be made to Council asking permission to vary the sum of \$70 from the appropriation for "Salaries of the guardians of the public baths" and to apply the same to the salary of the stoker at Lévesque bath.

5.—*Resolved:* That the report of the Sanitary Engineer, concerning the sanitary condition of Fire Station No. 5 (Berthelet street), be transmitted to the Committee on Fire and Light, and that the said officer be instructed to keep a supervision over the work of placing the said building in a proper sanitary condition.

6.—*Resolved:* That the letter of the Montreal Woman's Club re paving and maintenance of cab stands, be referred to the Road Committee.

7.—The Medical Officer of Health drew attention to a dire case in which a patient suffering from hip joint disease (tubercular) and who could no longer be kept in the hospitals, was now compelled to remain in a family where there were six children.

8.—*Resolved:* That tenders be called, through the newspapers, for the building of the St. Denis public bath, eight days to be allowed for the sending of them in, and the usual conditions to be specified in the advertisement.

9.—*Resolved:* That Mr. A. Piché, architect, be authorized to prepare the plans and specifications for the proposed West end bath, Brewster Avenue; and that he consult Ald. N. Lapointe and O'Connell in connection with the matter.

10.—*Resolved:* That the report of Dr. St-Georges, City Bacteriologist, showing that the samples of City water examined by him were found to be of good quality, be received.

11.—*Resolved:* That the offer of Messrs. Trudeau et Frère re boots for the Sanitary Police be referred to superintendent Durocher.

Adjourned.

J. I. FLYNN,
Secretary.

CITY HALL COMMITTEE

Report of meeting held the 19th of November.

Present: Ald. L'Espérance, chairman, Leclaire, Labrecque and O'Connell.

Before proceeding with the order of the day, the chairman, on behalf of the members of the Committee, welcomed Ald. Labrecque who was appointed a member of this Committee.

Ald. Labrecque thanked the chairman and his colleagues for their cordial reception.

1.—The chairman then opened the tenders received for repairs to St. Henry town hall.

And a debate arising,

Ald. O'Connell

Moved: That new tenders be called for and that specifications be prepared by the City Hall superintendent for the repairs in question.

In this connection, the said superintendent reported that repairs to Chateau de Ramezay were also urgently needed.

Resolved: That said matters be referred to the City Hall sub-committee with instructions to the said superintendent to prepare specifications and to call for tenders and that the said sub-committee be authorized to have said repairs done by the lowest tenderer in both cases.

2.—Read a letter from the "Union St. Joseph de Saint-Henri", dated the 4th November instant, asking for the use of St. Henri town hall, gratuitously, for the evening of the 25th of November instant.

Resolved: To grant said request.

3.—M. l'échevin Roy se présente devant la Commission et demande si, dans le cours de décembre prochain, on lui accordera l'usage gratuit de l'hôtel de ville de Ste. Cunégonde pour traiter de la question de l'établissement d'un système municipal d'éclairage par l'électricité.

Résolu: D'acquiescer à la demande de M. l'échevin Roy; le jour de cette assemblée devant être fixée plus tard, et avis devant en être donné au surintendant de l'Hôtel de Ville.

4.—Soumis et lu un rapport du surintendant de l'Hôtel de Ville demandant la permission d'opérer les virements de fonds suivants: prendre \$150 sur l'item "Améliorations et Réparations", \$150 sur le "Contingent", \$10 sur les "Décorations et Illumination", \$5 sur l'item "Cabinets d'aisances de Villeray", et \$19.85 sur l'item "Honoraires d'Architectes", et d'appliquer ces montants comme suit, savoir: \$234.85 pour ameublement et couvertures de planchers et la différence \$100 pour fournitures et réparations.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

5.—*Résolu:* D'autoriser le surintendant des Impressions et de la Papeterie à faire faire les impressions et à acheter les articles mentionnés sur une liste produite, aux meilleures conditions possibles.

6.—Soumise et lu une communication du surintendant des Impressions et de la Papeterie attirant l'attention de la Commission sur le fait que le crédit affecté à l'impression de la *Gazette Municipale* pour l'exercice 1909 est épuisé, et qu'il faudra un montant additionnel de \$1,400 pour terminer l'année courante.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit supplémentaire de \$1,400 pour parfaire la différence de l'excédent des matières publiées en plus du contrat en 1908 et le surplus des matières publiées et à publier dans la *Gazette Municipale* jusqu'à la fin de l'année 1909.

7.—Soumise et lu une communication dudit surintendant, demandant un crédit de \$2,800 pour la publication des annonces officielles.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de voter un crédit supplémentaire de \$2,800 pour payer les annonces officielles des deux derniers trimestres suivant la communication susdite.

8.—Le Bibliothécaire se présente devant la Commission et demande que l'éditeur de la *Gazette Municipale* soit autorisé à lui remettre pour l'usage de la bibliothèque civique, les quatre volumes reliés de la *Gazette Municipale*, pour 1904, 1905, 1906 et 1907.

Résolu: De faire droit à cette demande.

9.—*Résolu:* D'autoriser le Bibliothécaire à faire le triage des livres qui sont devenus inutiles et qui pourraient être vendus à l'encau ou privément et de faire rapport à la sous-commission de la Bibliothèque.

Aussi de publier dans les journaux, sans frais pour la Ville, un bulletin mensuel donnant au public des renseignements au sujet du nombre des visiteurs, etc.

10.—Lue une communication dudit Bibliothécaire, en date du 17 novembre courant, demandant des fonds pour solder les abonnements aux revues, etc. Le montant requis serait d'environ \$175.

Résolu: De nommer M. l'échevin Labrecque membre de la sous-commission de la Bibliothèque, en remplacement de feu M. l'échevin Lévy et que la communication ci-dessus soit renvoyée à cette sous-commission pour étude et rapport.

11.—Soumise et lu une lettre du chef de Police, suggérant divers changements et améliorations à faire aux hôtels de ville de de Lorimier, de Ste-Cunégonde et de St-Henri.

Renvoyée à la sous-commission de l'Hôtel de Ville avec instruction de s'adjointre le chef de Police pour l'étude des suggestions ci-dessus.

12.—Lue une lettre du "Contract Record".

Déposée sur le bureau.

13.—Lue une opinion du Département en Loi au sujet d'une réclamation en dommages de M. A.-P. Pigeon.

Résolu: De renvoyer cette opinion et les documents y annexés au secrétaire de la sous-commission des Réclamations, conformément à l'avis du Département en Loi.

Ajournée à mercredi le 24 novembre courant, à 3 heures p.m.

CHS. E. GAGNON,

Secrétaire.

3.—Ald. Roy appeared before the Committee and asked, if, in the course of December next, the Committee would grant him the use of Ste-Cunégonde town hall, gratuitously, to confer on the question of operating a municipal electric plant.

Resolved: That Ald. Roy's request be granted: the date of said meeting to be fixed later on, and that the City Hall superintendent be notified when the date is fixed.

4.—Submitted and read a report from the City Hall superintendent for authority to vary the following appropriations: take \$150 from item "Improvements and Repairs", \$150 from "Contingent", \$10 from "Decorations and Illumination", \$5, from the item "Water-closets Villeray", and \$19.85 from item "Architect's fees", and apply said sums as follows, viz: \$234.85 on furniture and covering floor, and the balance \$100 on supplies and repairs.

Resolved: That a report be made to Council accordingly.

5.—*Resolved:* That the superintendent on Printing and Stationery be authorized to have printing done and to purchase articles mentioned on a list submitted, on the best possible terms.

6.—Submitted and read a communication from the superintendent on Printing and Stationery, calling the Committee's attention to the fact that the appropriation voted for printing the *Municipal Gazette* for 1909 is exhausted, and that an additional sum of \$1,400 is required to finish the present year.

Resolved: That a report be made to Council recommending that a supplementary appropriation of \$1,400 be voted to cover the difference of the surplus of matters published, over and above the contract in 1908, and the surplus of matters printed and to be printed in the *Municipal Gazette* until the end of the year 1909.

7.—Submitted and read a communication from the said superintendent, asking for an appropriation of \$2,800 to publish official advertisements.

Resolved: That a report be made to Council recommending for a supplementary appropriation of \$2,800 to pay for the official advertisements of the six last months, as per the superintendent's communication.

8.—The City Librarian appeared before the Committee and asked that the editor of the *Municipal Gazette* be authorized to supply him with the four bounded volumes of the *Municipal Gazette*, 1904, 1905, 1906 and 1907, for the Civic Library.

Resolved: That said request be granted.

9.—*Resolved:* That the Librarian be authorized to make the sorting of books which are of no use for the library and could be sold at auction or privately and to report thereon to the sub-committee on Technical Library.

Also to publish in the newspapers, free of charge, as regards the City, a monthly report, giving information to the public about the number of attendants, etc.

10.—Read a communication from the said Librarian, dated the 17th of November instant, asking for funds to pay for subscriptions to periodicals, etc. The sum required would amount to about \$175.

Resolved: That Ald. Labrecque be appointed member of the sub-committee on Technical Library, to replace Ald. Levy and that the above communication be referred to this sub-committee for consideration and report.

11.—Submitted and read a letter from the chief of Police, suggesting various alterations and improvements to be made at de Lorimier, Ste-Cunégonde and St-Henri town halls.

Referred to the City Hall sub-committee with instructions to have the chief of Police to join them to examine the above suggestions.

12.—Read a letter from the Contract Record.

Laid on the table.

13.—Read an opinion from the Law Department anent Mr. A. P. Pigeon's claim for damages.

Resolved: To refer said opinion with the documents thereto annexed to the secretary of the sub-committee on Claims, as directed by the Law Department.

Adjourned until Wednesday, the 24th of November instant, at 3 o'clock p.m.

CHS. E. GAGNON,

Secretary.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 22 novembre.

Son Honneur le Maire, M. Ls Payette, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, Larivière, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et confirmé.

ORDRE DU JOUR.

1.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport des Commission des Finances et de l'Hôtel de Ville, au sujet du renouvellement d'un certain plancher à l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, il est

Résolu: Que lesdits rapports des Commission des Finances et de l'Hôtel de Ville soient adoptés.

2.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage à l'effet de renouveler le contrat pour l'éclairage des rues, l'étude dudit ordre du jour est suspendue.

3.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'annexer des parties de certains quartiers au quartier de Lorimier.

Le Conseil procède à l'étude dudit règlement en 1ère lecture, et un débat s'engageant,

M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin LABRECQUE,

Propose: Que ledit règlement soit soumis à la Commission de la Voirie pour examen et rapport et pour la préparation d'un plan exact du nouveau quartier qu'on veut former, et qu'en attendant, ledit règlement conserve son rang sur l'ordre du jour.

Ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, N. Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Lavallée, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Laviolette, Ward, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque et Brodeur—31.

Contre: Couture—1.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

4.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter: (1) en 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet de permettre à la Compagnie des Tramways de Montréal de transporter des marchandises et (2) un avis de motion de M. l'échevin Giroux, à l'effet d'offrir un témoignage d'appréciation à l'Hôtel-Dieu, l'étude desdits ordres du jour est suspendue.

5.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'imposer certaines taxes spéciales,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit ordre du jour soit biffé.

6.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet d'amender les règlements Nos 266 et 367, re taxes d'eau, on ne procède pas à l'étude de ce règlement.

7.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 2ème et 3ème lectures, un règlement à l'effet de réglementer la vente des journaux par les enfants, le Conseil procède à l'étude dudit règlement en 2ème lecture,

Et la section 1 étant lue, et un débat s'engageant,

M. l'échevin Ward prie Son Honneur le Maire de donner des instructions afin que des copies du règlement qu'on est à discuter soient fournies à la presse.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 22nd November.

His Worship the Mayor Louis Payette, Esq., in the chair.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, Larivière, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

ORDER OF THE DAY.

1.—The order of the day being read to consider a report from the Finance and City Hall Committees, anent renewal of certain flooring of the City Hall,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LECLAIRE, it was

Resolved: That said reports of the Finance and City Hall Committees be adopted.

2.—The second order of the day being read to consider a report from the Fire and Light Committee to renew the contract of street lighting, said order of the day was allowed to stand.

3.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to annex parts of certain wards to de Lorimier ward, the Council proceeded to consider said by-law in 1st reading.

And a debate arising,

Ald. GIROUX moved, seconded by Alderman LABRECQUE,

That said by-law be submitted to the Road Committee for examination, report and the drafting of an exact plan of the new ward to be created and that, in the meantime, said by-law preserve its rank on the order of the day.

Said motion being put, the Council divided:

Yea: L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Lavallée, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Laviolette, Ward, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur—31.

Nays: Couture—1.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

4.—The order of the day being read to consider (1) 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the Montreal Street Railway Co. to carry freight and (2) a motion of Ald. Giroux for a testimonial to the Hôtel-Dieu, said orders of the day were allowed to stand.

5.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to levy certain special taxes,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That the said order of the day be struck.

6.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-laws Nos. 266 and 367, re water rates, the same was not proceeded with.

7.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate the sale of news papers by children, the Council proceeded to consider said by-law in 2nd reading,

And section 1 being read and a debate arising,

Ald. Ward requested His Worship the Mayor to give instructions in order that printed copies of the by-law under debate be supplied to the Press.

Son Honneur le Maire exprime son opinion personnelle et dit qu'on ne devrait pas faire droit à cette demande, donnant pour raison, que le règlement est incomplet et que la presse ne devrait pas y avoir accès avant qu'il ait été adopté, car autrement des erreurs pourraient être commises.

Sur ce, M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE,

Propose: Que des copies imprimées du règlement qu'on est à discuter soit fournies à la presse.

Son Honneur le Maire déclare ladite proposition hors d'ordre.

Les sections 1 et 2 étant lues, elles sont amendées, et, ainsi amendées, elles sont agréées.

La section 3 étant lue, il est ordonné de la biffer.

Les sections 4, 5 et 6 étant lues, elles sont amendées et, ainsi amendées, elles sont agréées.

La section 7 étant lue, elle est adoptée.

Les sections 8, 9 et 10 étant lues, elles sont amendées, et, ainsi amendées, elles sont agréées.

La section 11 étant lue, elle est agréée.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin ROY, il est

Résolu: Que ledit règlement soit renvoyé au Département en Loi, afin qu'il en approuve les amendements, conformément à la section 76 des Règles du Conseil.

8.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération, un avis de motion de M. l'échevin J.-B.-A Martin, à l'effet d'amender les règlements Nos 236 et 313, ordre est donné de les biffer.

9.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération : (1) un avis de motion de M. l'échevin J.-B.-A Martin, à l'effet d'amender le règlement No 261; (2) un avis de motion de M. l'échevin L.-A. Lapointe, à l'effet d'amender les règlements Nos 132, 236 et 313, il est

Résolu: De donner instruction au greffier de la Ville de rédiger des règlements en conséquence, de les faire imprimer, et de leur donner leur rang sur l'ordre du jour.

10.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 2ème et 3ème lectures, un règlement à l'effet de prohibiter la circulation de voitures lourdes dans certaines rues, on ne procède pas à l'étude dudit règlement.

11.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 1ère, 2ème et 3ème lectures, un règlement à l'effet de nommer une Commission des Services Électriques, ledit règlement est en conséquence lu pour la première fois.

12.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération, un avis de motion de M. l'échevin Leclaire à l'effet d'amender le règlement No 344 re trottoirs, il est

Résolu: De prier le greffier de la Ville de rédiger ledit règlement, de le faire imprimer et de lui donner son rang sur l'ordre du jour.

ROUTINE.

Du consentement unanime du Conseil, les affaires de routine suivantes sont expédiées:

REQUETES.

13.—Du Conseil du "Montreal Board of Trade," au sujet du transport des marchandises par la "Montreal Street Railway Co."

Il est ordonné de publier cette lettre dans le prochain numéro de la *Gazette Municipale* et de la déposer sur le bureau.

* * *

LE "MONTREAL BOARD OF TRADE"

Montréal, 18 novembre, 1909.

A l'honorables L.-O. David,

Greffier de la Cité,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil du Board of Trade ayant lui-même et par l'entremise de son Comité des Affaires Municipales, étudié avec soin le projet de règlement à l'effet de permettre à la Compagnie de Chemin de Fer Urbain de Montréal de transporter des marchandises dans les limites de la Ville, lequel projet, par résolution du Conseil de Ville, en date du 22 octobre, nous a été transmis pour étude, à l'honneur de vous communiquer le résultat de ses délibérations; en ce faisant, cepen-

His Worship the Mayor expressed his personal opinion that this request should not be complied with, giving as his reason, that the by-law was incomplete and that the Press should not have access to the same until it was adopted, as otherwise there was danger of mistakes.

Ald. L. A. LAPOINTE thereupon moved, seconded by Ald. LEVESQUE,

That printed copies of the by-law under debate be given to the Press.

Ruled out of order by His Worship the Mayor.

Sections 1 and 2 being read, the same were amended and, so amended, the same were agreed to.

Section 3 being read, the same was ordered to be struck.

Sections 4, 5 and 6 being read, the same were amended and, so amended, the same were agreed to.

Section 7 being read, the same was adopted.

Sections 8, 9 and 10 being read, the same were amended and so amended, the same were agreed to.

Section 11 being read, the same was agreed to.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. ROY, it was

Resolved: That said by-law be referred to the Law Department in order that the amendments thereto may be approved of, in compliance with section 76 of the Rules of Council.

8.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Alderman J. B. A. Martin to amend by-laws No. 236 and 313, the same was ordered to be struck.

9.—The order of the day being read to consider (1) a motion by Ald. J. B. A. Martin to amend by-law No. 261, (2) a motion of Ald. L. A. Lapointe to amend by-laws Nos. 132, 236 and 313, it was

Resolved: That the City clerk be instructed to draft by-laws accordingly, to have the same printed, and to give the same their rank on the order of the day.

10.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to prohibit heavy traffic on certain streets, said by-law was not proceeded with.

11.—The order of the day being read for the 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for the appointment of an electric service Commission, said by-law was accordingly read a first time.

12.—The order of the day being read to consider a motion by Ald. Leclaire to amend by-law No 344 re: Side-walks, it was

Resolved: That the City clerk be instructed to draft said by-law, to have the same printed and to give the same its rank on the order of the day.

ROUTINE.

With the unanimous consent of the Council, the following matters of routine were transacted:

PETITIONS.

13.—From Council of the Montreal Board of Trade, anent the carrying of freight by the Montreal Street Railway Company.

Ordered that the same be printed in the next issue of the *Municipal Gazette* and do lay on the table.

THE MONTREAL BOARD OF TRADE

Montreal, 18th November, 1909.

Honourable L. O. David,

City Clerk.

Sir:—

I have the honour to inform you that the Council of this Board having itself and through its Municipal Affairs Committee given careful consideration to the proposed By-law to allow the Montreal Street Railway Company to carry freight within the City limits, which the City Council under resolution of 22nd October had forwarded for consideration, begs to communicate the result of its deliberations; in doing so however, the Council desires to state that it has not undertaken to examine all the details

dant, notre Conseil désire vous faire savoir qu'il n'a pas étudié tous les détails dudit règlement, étant convaincu que le Conseil de Ville seulement, assisté de ses experts dans les différents départements civiques, a la compétence voulue pour régler ces détails. Les recommandations suivantes, conséquemment, n'ont trait qu'aux principes de ce projet,—

La section 1 confère à la Compagnie des Tramways le droit d'établir et d'exploiter un service de transport de fret par l'électricité, dans des rues de la Ville où circulent actuellement les chars de la Compagnie, et dans toutes les autres rues que le Conseil de Ville pourra désigner plus tard. Suivant résolution du Conseil de ce Bureau, en date du 15 avril 1908, il est suggéré, que la Ville devrait, non seulement se réservé le droit de spécifier dans quelles rues les nouvelles lignes pourraient être établies, mais aussi le droit d'indiquer quelles sont les rues, parmi celles où la Compagnie fait circuler actuellement ses tramways pour le transport des voyageurs, qui devraient servir au transport des marchandises. Notre Conseil croit qu'il ne serait pas sage de permettre l'exploitation d'un service de transport de marchandises sur certaines rues de la Ville qui sont déjà tellement encombrées, que le service du transport des voyageurs en souffrirait sérieusement.

La section 5 pourvoit à ce que les chars ne circulent pas entre 5 et 7 p.m. Cette clause devrait être amendée de façon à laisser à la discrétion du Conseil, en tout temps, le soin de fixer les heures où il sera permis à la Compagnie de faire circuler ses chars à marchandises.

La section 19 pourvoit au paiement d'une somme fixe à la Ville par la Compagnie pour la première année du contrat et à une augmentation de \$5,000 chaque année jusqu'à l'expiration du contrat. Vu l'impossibilité d'estimer ce que vaut à cette Compagnie l'exercice de ce privilège, notre Conseil considère que les redevances annuelles devraient être payées à la Ville sur une base de tant pour cent, de la même manière que pour le privilège quant au transport des voyageurs, ce pourcentage devant être fixé au taux qui sera considéré équitable pour la Ville et pour la Compagnie.

Le règlement ne fixe pas un tarif et ne spécifie pas ce qui devrait être payé par les expéditeurs pour les voies de service.

Notre Conseil recommande que le tarif pour le fret et les redevances à payer pour les voies soient sujets à l'approbation de la Commission de Chemin de Fer du Canada ou d'un autre corps indépendant et ayant l'autorité voulue.

Notre Conseil croit que, dans la section 7 qui prescrit que les différents bâtiments et cours appartenant actuellement à la Compagnie ou qui seront occupés plus tard par elle, "seront" employés pour le service du fret ainsi que pour le service des voyageurs, le mot "seront" devrait être remplacé par le mot "pourront" (être employés, etc.), car il ne serait pas raisonnable de forcer la Compagnie à accepter du fret dans tous ses bâtiments et gares déjà affectés au service du transport des voyageurs.

En terminant, le Conseil du Board of Trade tient à déclarer qu'il approuve cordialement les efforts que fait le Conseil de Ville pour en venir à un arrangement avec la Compagnie des Tramways pour le transport des marchandises dans les rues de Montréal, et il espère qu'un contrat satisfaisant sera passé à cette fin, et ce, sans retard.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. STANLEY COOK,

Assistant Secrétaire.

MONTREAL, JUNE 10, 1908.

* * *

of the By-law, believing that the City Council only, with the assistance of its experts in the various civic departments, is competent to deal with details. The following recommendations therefore concern only certain broad principles involved,—

Section 1 confers on the Street Railway Company the right to establish and operate an electric freight service in the streets of the City where the cars of the Company are now running, and in such other streets as the City Council may later designate. It is suggested in accordance with the resolution of the Council of this Board on 15th April, 1908, that not only should the City retain the right to specify which streets new lines may be laid on, but it should also retain the right to specify which of the streets already used by the Company for its passenger service should be used for its freight service. The Council believes that it would not be wise to permit the operation of a freight service on certain streets of the City which are now so congested as to interfere seriously with the passenger service.

Section 5 provides that freight cars shall not be run between the hours of five and seven o'clock p.m. This clause should be altered in such a manner as to leave the hours of running of freight cars at the discretion of the City Council at all times.

Section 19 provides for a stated sum to be paid to the City by the Company for the first year of the contract and for an increase of \$5,000 each year until the expiry of the contract. It being impossible to estimate the value to the Company of this franchise the Council considers that the annual cash payments to the City should be made on a percentage basis in the same manner as is now done in connection with the passenger franchise, the percentage to be fixed at whatever rate may be considered fair to the City and the Company.

The By-law makes no provision for the establishment of rates and the charges to shippers for sidings. It is recommended that freight rates and rentals or other charges for sidings, be subject to the approval of the Board of Railway Commissioners for Canada or some other independent and authoritative body.

The Council assumes that in Section 7 where it is provided that the different buildings and yards now belonging to or to be occupied later by the Company, "shall" be used for freight as well as for passenger service, should read "may" be used, etc., as it would not seem reasonable to compel the Company to accept freight at all the buildings and stations already in use in connection with the passenger service.

In conclusion the Council of this Board begs to state that it cordially approves of the efforts of the City Council to effect an arrangement with the Montreal Street Railway Company for the carriage of freight through the streets of Montreal, and it earnestly hopes that a satisfactory contract may be entered into for that purpose without delay.

I have the honour to be, Sir,

Your obedient servant,

J. STANLEY COOK,

Assistant Secretary.

* * *

14.—De M. Louis Corbeil, protestant contre l'établissement d'un hôpital de tuberculeux à Youville.

Renvoyée à la Commission des Finances.

15.—De la Société de Tempérance demandant que les buvettes soient fermées à certaines heures.

Renvoyée à la Commission de Police.

16.—Demande de M. L.-A. Ste-Marie, à l'effet de construire une écurie.

Referred to Police Committee.

17.—De M. S. Cohen, à l'effet d'installer une machine à vapeur.

18.—De M. Paul Léveillé pour ouvrir une forge.

Referred to Finance Committee.

19.—De la "Girdwood Stockwell Motor Co." pour permission de vendre de la gazoline.

20.—De MM. J. Eveleigh & Co., pour permission de vendre du bois de charpente.

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

21.—De M. Damien Lalonde, protestant la Ville au sujet de l'érection d'un bain public sur l'avenue de Lorimier.

Et un débat s'engageant.

M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE,

Propose: Que ledit protêt soit renvoyé au Département en Loi demandant une explication sur le conflit apparent au sujet de l'érection dudit bain.

M. l'échevin Lavallée demande que l'étude de ladite motion soit différée, et un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'échevin WARD, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que ledit protêt soit renvoyé à la Commission d'Hygiène et de Statistiques avec instructions de présenter au Conseil un rapport donnant les raisons du malentendu qui existe au sujet de l'érection dudit bain.

ACTE

22.—Quittance par la Cité de Montréal à M. Joseph Dupuis.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que ledit projet d'acte soit approuvé et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

AVIS DE MOTION

23.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, pour adopter un règlement, à l'effet de payer une indemnité à la veuve de feu le constable Shea.

RAPPORTS

24.—De la Commission des Finances, à l'effet de déposer les indemnités en rapport avec l'expropriation du square Papineau.

25.—De la Commission des Finances, à l'effet de voter un montant de \$2,000 pour payer les frais du referendum du 21 décembre prochain.

26.—De la Commission des Finances, à l'effet de voter un montant de \$250 pour publier une annonce dans le rapport annuel de la Chambre de Commerce.

27.—De la Commission des Finances, à l'effet d'adjudiquer le contrat pour la fourniture des numéros, etc.

28.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler des réclamations et des jugements s'élevant à \$2,615.26.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVIOLETTE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés. (MM. les échevins Giroux et Clearihue dissidents quant à l'item No 26, et MM. les échevins Ward, Bumbray et Clearihue dissidents quant à l'item No 27, et M. l'échevin Giroux dissident quant à l'item No 28, à cause du montant de \$900 payé à certains commissaires en expropriation.)

29.—De la Commission des Finances, à l'effet d'ordonner à la "Montreal Water & Power Co." de poser une conduite maîtresse dans la rue des Carrières.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

30.—De la Commission des Finances, à l'effet d'acheter des pupitres et un clavigraphe pour le bureau du Greffier de la Ville.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin L'ESPERANCE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

31.—De la Commission des Finances, pour renouveler le bail du "Grand Trunk Boating Club".

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Cleairihue.

32.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de permet-

19.—From Girdwood Stockwell Motor Co. to sell gasoline.

20.—From J. Eveleigh & Co., to sell lumber.

Referred to Fire and Light Committee.

21.—From Damien Lalonde, protesting the City in connection with the erection of a public bath on DeLorimier avenue.

And a debate arising,

Moved by Ald. GIROUX, seconded by Ald. L. A. LAPPOINTE,

That said protest be referred to the Law Department for an explanation as to the apparent conflict in connection with the erection of said bath.

Ald. Lavallée asked that consideration of said motion be deferred,

And a debate arising,

On motion of Ald. WARD, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That the said protest be referred to the Hygiene and Statistics Committee, with instructions to report to the Council on the reasons for the misunderstanding which has arisen in connection with the erection of said bath.

DEED.

22.—Quittance by the City of Montreal to Joseph Dupuis.

On motion of Ald. L. A. LAPPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That the said draft be approved of and that His Worship the Mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

NOTICE OF MOTION.

23.—By Ald. L. A. Lapointe, for a by-law to pay an indemnity to the widow of the late constable Shea.

REPORTS.

24.—From Finance Committee, to deposit the indemnities in connection with the expropriation of Papineau square.

25.—From Finance Committee, to vote a sum of \$2,000 to defray the costs of the referendum of 21st December next.

26.—From Finance Committee, to vote a sum of \$250 to publish an advertisement in the Annual Report of the Chambre de Commerce.

27.—From Finance Committee, to award the contract for Numbers, etc.

28.—From Finance Committee, to settle claims and judgments amounting to \$2,615.26.

On motion of Ald. L. A. LAPPOINTE, seconded by Ald. LAVIOLETTE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Giroux and Clearihue dissenting as to item No. 26, and Aldermen Ward, Bumbray and Clearihue dissenting as to item No. 27, and Ald. Giroux dissenting as to item No. 28 on account of the amount of \$900 paid to certain commissioners in expropriations).

29.—From Finance Committee to order the Montreal Water and Power Co. to lay a water main in Carrière street.

On motion of Ald. L. A. LAPPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

30.—From Finance Committee to purchase desks and a typewriter for the City clerk's office.

On motion of Ald. L. A. LAPPOINTE, seconded by Ald. L'ESPÉRANCE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

31.—From Finance Committee, to renew the lease of the Grand Trunk Boating Club.

Consideration deferred at the request of Alderman Cleairihue.

32.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to allow Messrs Hall & Robinson to construct a coal chute..

tre à MM. Hall & Robinson de construire une souète à charbon.

33.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à M. John Drury de construire une souète à charbon.

34.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à la "Montreal Steel Works" de poser un tuyau au-dessous et à travers la rue St-Patrice.

35.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à M. J.-U. Emard de construire une voûte.

36.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à M. W. Tatley de construire deux soutes à charbon.

37.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre au Département des Travaux Publics du Canada de construire un tunnel sous la ruelle des Fortifications.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés. (M. l'échevin Ward dissident.)

38.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de construire un égout dans la rue Gilford.

39.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de remettre son dépôt à la "Powell Paving Co."

40.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit additionnel de \$3,500 pour réparations aux rues, etc.

41.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit additionnel de \$5,000 pour l'arrosage des rues, etc.

42.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$6,500.

43.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$1,600.

44. De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$2,000.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

45.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$1,500 pour l'inspection des travaux du pont de la rue Ste-Catherine.

Déposé sur le bureau.

46.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport des Commissions conjointes de Police et des Incendies et de l'Eclairage à l'effet de construire des postes combinés dans le quartier Mont-Royal et dans Rosemont.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin YATES, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (M. l'échevin Ward dissident).

47.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de Police à l'effet d'accorder une subvention de \$3,000 à la veuve de feu le constable Georges Shea.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PROULX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

48.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de Police à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$100.

49.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de Police à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$5.75.

50.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de Police à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$2,465.

33.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, to allow Mr. John Drury to construct a coal chute.

34.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to allow the Montreal Steel Works to lay a steam pipe across St. Patrick street.

35.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to allow Mr. J. U. Emard to construct a vault.

36.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to allow Mr. W. Tatley to construct 2 coal chutes.

37.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to allow the Department of Public Works of Canada to construct a tunnel under Fortification lane.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Alderman Ward dissenting).

38.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, for the construction of a sewer on Gilford street.

39.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to refund a deposit to the Powell Paving Company.

40.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an additional appropriation of \$3,500 for repairs to streets, etc.

41.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an additional appropriation of \$5,000 for street watering, etc.

42.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to vary a sum of \$6,500.

43.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee to vary a sum of \$1,600.

44.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee, to vary a sum of \$2,000.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

45.—From Finance Committee, concurring in a report of the Road Committee for an appropriation of \$1,500 to inspect the work of St. Catherine street bridge.

Laid on the table.

46.—From Finance Committee, concurring in the report of the joint Police and Fire and Light Committees for the construction of combined stations in Mount-Royal ward and Rosemont.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. YATES, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Ward dissenting.)

47.—From Finance Committee, concurring in the report of the Police Committee to grant \$3,000.00 to the widow of the late constable George Shea.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PROULX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

48.—From Finance Committee, concurring in the report of the Police Committee to vary a sum of \$100.

49.—From Finance Committee, concurring in the report of the Police Committee for an appropriation of \$5.75.

50.—From Finance Committee, concurring in the report of the Police Committee, to vary a sum of \$2,465.

51.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de Police, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$550.

51½.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de Police, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$75.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PROULX, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

52.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de voter un montant de \$20,197 pour les gages des pompiers.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin YATES, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

53.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage qui demande un crédit de \$6,000 pour acheter des lampes.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

54.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Aqueduc, à l'effet d'opérer le virement de montants de \$1,600 et de \$1,500.

55.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit additionnel de \$6,800.

56.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$378.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

57.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$70.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

58.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville qui demande un crédit de \$2,800 pour annonces officielles.

59.—De la Commission des Finances, au sujet du rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville qui demande un crédit de \$1,400 pour publier la *Gazette Municipale*.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin WARD, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

60.—De la Commission de la Voirie, faisant certaines suggestions pour prévenir les collisions dans les rues.

61.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de remettre à MM. Léger & Cie un dépôt de \$100.

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin DAVID, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

62.—De la Commission de Police, à l'effet d'incorporer (10) La Compagnie d'Art Dramatique, (20) Le Club d'Amusements St-Edouard.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin ROY, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

63.—De la Commission de Police, à l'effet de nommer M. J.-E. Hébert asst. surintendant de Police.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Messier.

64.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à MM. Alex Jeffrey & Co., de construire un hangar.

65.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. Alfred-E. Dufty d'installer une machine à vapeur.

66.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. R.-F. Girdwood d'emmagasiner des matières inflammables au No 7 de la rue Berthelet.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin McKENNA, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

68.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$334.85.

Renvoyé à la Commission des Finances.

51.—From Finance Committee, concurring in the report of the Police Committee, to vary a sum of \$550.

51½.—From Finance Committee, concurring in the report of the Police Committee to vary a sum of \$75.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PROULX, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

52.—From Finance Committee, concurring in the report of the Fire & Light Committee to vote a sum of \$20,197.00 for firemen's wages.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. YATES, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

53.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Fire and Light Committee for an appropriation of \$6,000.00 to purchase lamps.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

54.—From Finance Committee, concurring in the report of the Water Committee to vary sums of \$1,600 and \$1,500.

55.—From Finance Committee, concurring in the report of the Water Committee for an additional appropriation of \$6,800.

56.—From Finance Committee, concurring in the report of the Water Committee, for an appropriation of \$378.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

57.—From Finance Committee, concurring in the report of the Hygiene and Statistics Committee to vary a sum of \$70.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

58.—From Finance Committee, concurring in the report of the City Hall Committee for an appropriation of \$2,800 for official advertisements.

59.—From Finance Committee, anent the report of the City Hall Committee for an appropriation of \$1,400 to publish the *Municipal Gazette*.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

60.—From Road Committee, offering suggestions to prevent collisions in the streets.

61.—From Road Committee, to refund a deposit of \$100 to MM. Léger & Cie.

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. DAVID, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

62.—From Police Committee, to incorporate (10) La Compagnie d'Art Dramatique, (20) Le Club d'Amusements St-Edouard.

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. ROY, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

63.—From Police Committee, to appoint inspector J. E. Hébert assistant superintendent of Police.

Consideration deferred on request of Alderman Messier.

64.—From Fire and Light Committee, to allow Messrs. Alex. Jeffrey & Co. to erect a shed.

65.—From Fire and Light Committee, to allow Mr. J. A. Richard to sell cord wood.

66.—From Fire and Light Committee, to allow Mr. Alfred E. Dufty to erect a steam engine.

67.—From Fire and Light Committee, not to allow Mr. R. F. Girdwood to store inflammable material at No. 7 Berthelet street.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. McKENNA, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

68.—From City Hall Committee, to vary a sum of \$334.85.

Referred to Finance Committee.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN,
Le Conseil s'adjourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSSET,
Assistant Greffier de la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE SPECIALE DU 29 NOVEMBRE

REGLEMENTS

ORDRE DU JOUR

- 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement *re vente des journaux par les enfants.* (Proulx.) (13 avril—imprimé.)
2. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de fermer les buvettes à certaines heures. (Carter.) (13 juillet.) (Imprimé.)

RAPPORT

3. Police.—Pour nommer M. J. E. Hébert sous-surveillant. (22 nov.)

MOTION

4. Turner.—Pour abroger la résolution annulant le bail du Club de Canotage du Grand Tronc. (5 Octobre.)

RAPPORT

5. Finances.—Pour renouveler le bail du Club de Canotage du Grand Tronc. (5 Octobre.)

REGLEMENTS

6. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 296 *re marchés.* (Lamoureux.) 2 Nov.) (Imprimé.)
7. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 304 *re inspection des aliments.* (Lamoureux.) (21 Septembre.) (Imprimé.)
8. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement *re circulation à l'intersection des rues.* (Proulx.) (13 Avril.) (Imprimé.)
9. 2me et 3me lectures d'un règlement à l'effet de prohibiter la circulation des voitures lourdes dans certaines rues. (Gallery.) 27 Sept.) (Imprimé.)
10. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 92 *re trottoirs.* (Gallery.) (5 Avril.) (Imprimé.)
11. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant les règlements Nos 344 et 383. (Lavallée.) (5 octobre.) (Imprimé.)
12. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No. 344 *re trottoirs.* (Leclaire.) (8 Nov.) (Imprimé.)

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.



Elections Municipales

Avis aux Contribuables

Les contribuables sont priés de se rappeler qu'aucune personne endettée envers la Ville pour taxes personnelles ou taxes d'eau le 1er décembre,

N'AURA LE DROIT DE VOTER.

aux prochaines élections municipales.

Toutes ces taxes doivent être payées (avec intérêt à compter du 1er septembre) le ou avant le

30 DE NOVEMBRE

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 24 novembre 1909.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN,
The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.
RENE BAUSSET,
Asst. City Clerk.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF THE 29th NOVEMBER

ORDER OF THE DAY.

BY-LAWS

1. 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate the sale of newspapers by children. (Proulx.) (13th April.) (Printed.)
2. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to close bars at certain hours. (Carter.) (13th July.) (Printed.)

REPORT

3. Police.—To appoint Mr. J. E. Hébert asst. superintendent. (22nd Nov.)

MOTION

4. Turner.—To repeal resolution cancelling lease of G. T. Boating Club. (5th Oct.)

REPORT

5. Finance.—To renew lease of G. T. Boating Club. (22nd Nov.)

BY-LAWS

6. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 296 *re marchés.* (Lamoureux.) (2nd November—printed.)
7. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 304 *re inspection of food.* (Lamoureux.) 21st Sept.—printed.)
8. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate traffic at the intersection of streets. (Proulx.) (13th April.) (Printed.)
9. 2nd and 3rd reading of a by-law to prohibit heavy traffic on certain streets. (Gallery.) (27th Sept.) (Printed.)
10. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 92 *re trottoirs.* (Gallery.) (5th April.) (Printed.)
11. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-laws Nos. 344 and 383. (Lavallée.) (5th Oct.) (Printed.)
12. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 344 *re trottoirs.* (Leclaire.) (8th Nov.) (Printed.)

L. O. DAVID,
City Clerk.



Civie Elections

Notice to Ratepayers

Ratepayers are respectfully reminded that no one indebted to the City for Personal Taxes or Water Rates on the 1st December will be

ENTITLED TO VOTE

at the ensuing municipal elections.

All such taxes must be paid (with interest from 1st September) on or before the

30th NOVEMBER

W. ROBB,
City Treasurer.

City Treasurer's Office,
City Hall,
Montreal, 24 Nov. 1909.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS—TRANSFERS OF PROPERTIES

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER.—(Suite—Continued).

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistrement Date of registration.	Date du contrat Date of deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du cadastre Cadastral number.	Etendue—Area.	Rue Street.	Genre— a—Descript.	Prix Price.
St. Denis ...	164584	19 nov. 1909.	31 oct. 1909	C. Guenette	J. B. Leveillé	7-918	2750	Labelle	B	\$ 3250 00
Hochelaga...	164596	19 " "	17 nov. " "	J. H. Lefebvre	E. Quevillon	339-360	2575	275 à 279 Fabre	B	4956 80
St. Marie... Hochelaga...	164606	19 " "	18 " "	The Montreal Land & Improvement Co.	M. Gagnon	29-1043	2125	Joliette	L	350 00
St. Denis ...	164607	19 " "	6 " "	J. Opril	J. Gougeon	171-54	2176	Amity	L	435 20
De Lorimier.	164614	19 " "	18 " "	The Montreal Gas Co.	A. Beauchamp, Jr.	159-79 & 80	3608	Elm	L	685 52
St. Denis ...	164621	19 " "	15 " "	Amherst Park Land Co.	G. Zidick	5-8	2625	Dufferin	L	345 00
"	164622	19 " "	15 " "	The Ideal Savings Loan & Land Co.	S. Guccione	161-727	1825	Simard	L	350 00
St. Denis ...	164623	19 " "	15 " "	"	J. A. Mailhot	161-162	2340	St. Jerome	L	550 00
"	164626	19 " "	18 " "	H. Brisebois	A. Pilon	161-423	1900	Chabot	L	325 00
"	164628	19 " "	28 oct. " "	J. Ferron	Dlie L. St. Jean	P. 331-244	2325	Garnier	L	200 00
Mont-Royal.	164630	19 " "	17 nov. " "	M. Gabard	La Cité de Montréal	25-22 & 23	10000	1624 à 1630 St. Hubert, 760 à 766 Gilford	B	8000 00
St. Denis ...	164635	19 " "	18 " "	J. Leveillé	F. Couillard	½ Sud 331-220	2325	355 à 363 Montagne, 843 à 851 Marechal	B	3300 00
St. Henri ...	164639	20 " "	17 " "	F. Baillargeon	Dme A. Cousineau et al	1270, 1271, 1272-1	7708	1010 St. Antoine, 104 à 106 Agnes	B	900 00
Mont-Royal Hochelaga ..	164646	20 " "	19 " "	Vve H. Jacobs	A. P. Frigon	169-14, 169 P. 13	28355	Westmount	L	29000 00
"	164650	20 " "	18 " "	G. H. Labbé	Sir Thomas G. Shaughnessy	50-161 à 164, 191 à 197, 339 à 342, 227 à 330, 306 à 309, 266 à 269, 183 à 191, 216 à 225, 251 à 262, 293 à 304, 327 à 336, 360 à 364, 367 à 370	212004	Forsyth, Hochelaga, Sherbrooke, St. Germain, Nolan	L	13000 00
St. Denis ...	164653	20 " "	11 " "	The Montreal Gas Co.	G. R. Jodoin	159-170	1982	1000 Beaubien	L	46639 78
St. Marie ...	164656	20 " "	16 " "	Dme A. Christin	H. J. Pilon	P. 7-888-1, P. 7-889-1	1000	Hochelaga	L	396 40
"	164664	20 " "	9 " "	The Rosemont Land & Improvement Co.	J. M. Bidal	172-361 & 362	3001	2ème Ave	L	2000 00
St. Henri ... De Lorimier.	164665	20 " "	9 " "	Suc. C. H. Létourneau	L. I. Deziel	172-2275	1950	2ème Ave	L	350 00
St. Henri ... De Lorimier.	164677	20 " "	19 " "	J. O. Lanoix	P. MacDuff, fils	1703-61	1868	21 et 23 Dagenais	B	200 00
St. Marie ...	164684	20 " "	18 " "	A. Desmarteau, curat.	A. Mongeau	152-284-2	2350	De Lorimier	L	1000 00
"	164687	20 " "	12 " "	"	J. G. Vaillant	P. 168-10 & 11, 1362-37-1 & 2	1685	1395 et 1397 LaFontaine	B	1250 00
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3010 00

MONTREAL-GAZETTE

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. Suite.—TRANSFERS OF PROPERTIES. Cont.

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregist. Date of regist.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue—Area.	Rue Street.	Genre.—a.—Descrip. Price.
St. Louis... do	76570 15 nov. 1909 76575 15 "	1909 12 nov.	3 juin 1909 15 "	J. H. Olivier..... M. Raymond.....	J. J. Johnson esqual De M. Devaux dit Jolicœur.....	652-5..... 903-16.....	2063 1566	196 et 198 Ontario 93 à 97 Drolet.....	B B
Papineau...	76578 16 "	"	15 " "	J. L. Warren et al.....	C. Gravel.....	1140-1.....	3432	Papineau.....	L L
St. Louis....	76580 16 "	"	26 oct. "	L. J. Filion.....	Sem. St. Sulp. de M.....	P. 738.....	14590	332 à 340 St. Denis 305 et 307	
St. Laurent... Papineau...	76580 16 "	"	26 "	do.....	A. Dagenais.....	P. 372	1955	St. Urbain..... Dumont.....	B L
do	76585 17 "	"	6 nov. "	Ve C. Sheppard.....	A. O'Borne.....	1224-86..... 970.....	2335	537 à 541..... Visitation..... 600 et 604	B B L
St. Louis.... LaFontaine...	76600 18 "	"	18 nov. "	Ve J. V. Bastien..... C. Emond.....	M. Loofefer et al..... S. Dusablon.....	780-1 & 2..... 1203-249 à 251.....	3110 8070	Cadieux..... St. Hubert..... 205 à 209	B B L
St Jacques...	76606 18 "	"	16 "	De J. Charbonneau.....	C. Hébert.....	530-7.....	1644	St. Christophe..... 1251 à 1273	B B
Ste. Marie... Papineau...	76614 19 "	"	17 "	T. Lessard.....	L. Hébert.....	1472-10 à 15.....	14400	DeMontigny.....	B B
LaFontaine...	76617 19 "	"	30 oct. "	U. Primeau.....	Louis Primeau.....	1 N.O. 1192.....	1900	728 à 732 Dorion.....	B B
	76618 19 "	"	17 nov. "	The Canadian Canners Ltd.....	W. P. Innes.....	P. 1115, 1116, p. III17, 1118, p. 1113, 1114, 1213-2.....	24000 1500	Beaudry..... Visitation..... 856 Cadieux..... 101 à 105	L L B B
St. Louis.... do	76619 19 "	"	17 "	E. Trudeau et al.....	Ve Nap. Poulin.....	P. 948.....	1619 1623	Pine Ave..... 95 à 99 do	B B
do	76622 19 "	"	18 "	D. Sperber.....	M. M. Sperber.....	916-3.....	3960	558 à 574 Dorion..... 479 et 481	B B
Papineau...	76623 19 "	"	18 "	J. Wiselberg.....	do.....	916-2.....	24000 1500	5055 St. Urbain..... 681 St. Dominique..... 3160 243 Montcalm..... 65 et 67	2000 00 2000 00 6000 00
St. Laurent...	76626 19 "	"	10 "	J. A. Tiffin et al.....	J. Lecker.....	P. 140	2967	Ste. Catherine..... 732 et 734 do	B B
St. Louis....	76627 19 "	"	13 "	Thos. Abraham.....	De Jos. Bérubé.....	859-C	2066-8	528 Sanguinet, 1200 00 3000 00	
St. Jacques...	76630 19 "	"	18 "	J. A. Thérien.....	R. d'Orsennens.....	636 & 637.....	4041 155 à 169 Roy..... 1560 176 Drolet..... 22276 2375 00	3160 243 Montcalm..... 65 et 67	
St. Louis... Papineau...	76632 19 "	"	19 "	The Realty Coy Ltd.....	H. E. Vautelet.....	530	2967	Ste. Catherine..... 732 et 734 do	B B
St. Louis.... do	76633 19 "	"	19 "	A. Ménard.....	De S. Rabinovitch.....	P. 310	2066-8	528 Sanguinet, 16000 00 20000 00	
St. Louis.... do	76634 19 "	"	19 "	De S. Rabinovitch.....	A. Ménard.....	903-250 à 252.....	4041	155 à 169 Roy..... 1560 176 Drolet..... 22276 2375 00	
do	76641 20 "	"	17 "	Suc. A. Dubord.....	A. P. Bruneau.....	P. 9 3-41	155 à 169 Roy..... 1560 176 Drolet..... 22276 2375 00		
do	76643 20 "	"	10 avril	Ve E. Lareau.....	J. O. Turgeon.....	381-13.....	1930-6	Dorchester..... do.....	
Ste. Marie ..	76644 20 "	"	19 "	J. O. Turgeon.....	De P. Brouillet.....	P. 381-13	3500	791 Chaussé..... Réméré.	B
St. Laurent...	76645 20 "	"	17 "	De J. E. Robitaille.....	De A. O. Morin.....	P. 1278	3738 3280	145 à 151 Hutchison..... 214 à 224 Larivée..... 94 à 104 Amherst..	B B B
Ste. Marie...	76646 20 "	"	18 "	C. E. Adams et al.....	W. R. Adams.....	P. 44-140, p. 44-141	3738 3280	145 à 151 Hutchison..... 214 à 224 Larivée..... 94 à 104 Amherst..	B B B
St. Jacques...	76648 20 "	"	18 "	W. Picard.....	J. Brien dit Desrochers.....	1318	3738 3280	145 à 151 Hutchison..... 214 à 224 Larivée..... 94 à 104 Amherst..	B B B
St. Marie...	76649 20 "	"	18 "	J. R. Lavigne et al.....	I. & L. Vineberg.....	283 & 284	4362	1395 et 1397 LaFontaine..	B
St. Georges...	76650 20 "	"	12 "	A. Desmartheau esqual	J. G. Vaillant.....	P. 168-10 & 71, 1362-38-1, 1362-38-2, 1362-37-1, 1362-37-2	1685	1395 et 1397 LaFontaine..	B

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST

St. Joseph...	147769 16 nov. 1909	13 nov. 1909	Shérif de Montréal.....	Nap. Létang.....	976.....	15 et 15a Ste. Marguerite.....	B B	1800 00
Ste. Anne...	147772 17 "	11 "	A. Turcotte esqual.....	V. Morin.....	1335, 1/2 S.E. 1354.....	1805 13 à 21 Éléonore.....	B L	Dation en paie-ment.
St. J. Bte...	147772 17 "	11 "	do	do	15-660, 1/2 S.E. 15-661	14062 St. Denis		
St. André...	147774 17 "	4 "	The Synod of the Diocese of Montreal	Wm J. Sproule.....	P.N.O. 1625-J-26	2193 55 St. Mark.....	B B	7000 00 5000 00
Ste. Anne...	147781 19 "	18 "	Hy Joseph et al.....	W.B. Mathewson et al.....	P.S.E. 1883	1950 Notre Dame.....	B B	3500 00 3500 00
St. Joseph...	147789 20 "	6 déc. 1906	T. Lamoureux et al.....	J. H. Nault.....	469-13	2133 9 et 11 Guy.....	B B	
St. Georges...	147791 20 "	11 nov. 1909	J. H. Maher.....	R. W. Reford.....	P. 1757	20300 Drummond	L	10000 00

a { B—Bâtisse ; Building.
L—Lot ; terrain vague

P. TERRAULT,
Régistraire de la Ville.—Registrar.

Par A. SAUVE

PERMIS DE CONSTRUCTION.—BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 25 Nov. 1909.

Issued during the week ending the 25th Nov., 1909.

Date. 1909	No. du Permis. a Permit Number	Endroit.—Location		Quartier. — Ward.	Propriétaire. — Owner.	Résidence — Residence	Classe. — Class.	Coût. — Cost.	
		No.	Rue.—Street.						
Nov. 18	2314 R.	72	Shuter	1840-4	St. Georges	Thompson C. A.	2me Cl.	\$ 25 00	
" 19	2315 R..	1151	St. Lawrence	P. 346	St. J. Bte.	Bougie Theo.	3me Cl.	150 00	
" 19	2316 R..	460	Guy.	P. 1685	St. Andrew.	Vipond T. S.	2me Cl.	600 00	
" 19	2317 N..		St. Denis.	8-333.	St. Denis.	Baugh E. L.	3me Cl.	4000 00	
" 20	2318 N..		Notre Dame E.	69	St. Mary.	Shaughnessy Sir Thos.	2me Cl.	15500 00	
" 20	2319 N..		Beaubien.	7-889	St. Denis.	Guy Mlle M. L.	1588 Labelle.	3me Cl.	1200 00
" 22	2320 R..		Manufacturers	1035	St. Ann's.	Donnelly D.	61 Murray.	50 00	
" 22	2321 N..		Fullum.	1462-10	Ste. Marie.	Tougas L. J.	364 Dufresne.	300 00	
" 22	2322 N..		Simard.	196-153	DeLorimier.	Séguin J. B.	1356 Bordeaux.	1800 00	
" 22	2323 N..		Labelle.	489-321	St. Denis.	Corbeil P.	2609 Labelle.	18 0 00	
" 22	2324 N..		Boyer.	531-32	"	Touchy F.	1797 Boyer.	1500 00	
" 22	2325 N..		"	"	"	"	"	1500 00	
" 22	2326 N..		"	"	"	"	"	1500 00	
" 22	2327 N..		"	"	"	"	"	1500 00	
" 22	2328 N..		"	"	"	"	"	1500 00	
" 23	2329 N..		Dufresne.	1513	St. Mary.	Archambault Est.	1395 N. Dame E.	5000 00	
" 23	2330 R..	45	Sanguinet.	155.	St. Louis.	Moscovitz S.	38 Jurors.	25 00	
" 23	2331 N..		Amity.	171-54	St. Mary.	Gougeon Jos.	360 Poupart.	1800 00	
" 23	2332 N..		Shaw.	210-17	St. Denis.	Beaudoin C.	2382 Shaw.	1500 00	
" 23	2333 N..		Duquette.	75-22	Hochelaga.	Richard L.	445 Aylwin.	800 00	
" 23	2334 N..	245	Boyer.	245.	DeLorimier.	Jarry J. A.	123 Boyer.	350 00	
" 24	2335 R..	12	LeRoyer.	80-28	East.	Moody Sons.	Terrebonne.	2 0 00	
" 24	2336 N..		William.	P. 1078	St. Ann's.	Canada Paint Co.	William.	10000 00	
" 24	2337 N..		St. Hubert.	325-360	St. Denis.	Lafortune O.	776a Gilford.	1000 00	
" 24	2338 N..		Palm.	1704-270	St. Henri.	Hebert Nap.	31 Palm.	1000 00	

N.—Nouveaux édifices.—New buildings
 R.—Réparations —Alterations

ALEX. DÉCARIE.
 Pour l'inspecteur des Edifices — For Building Inspector

